

IDRA EXCLUSIVE 24V et 24SV

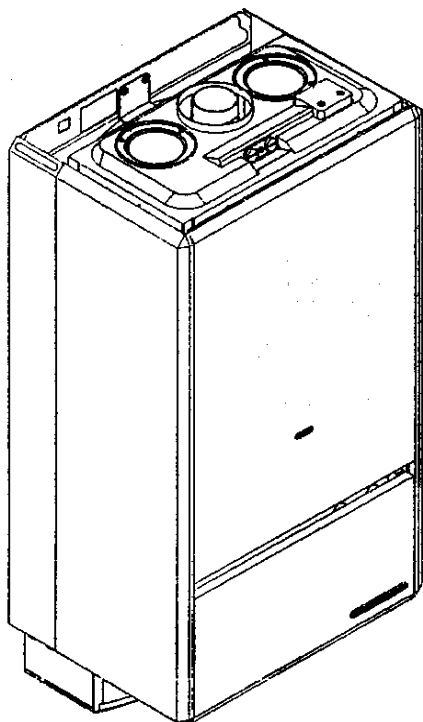
Réf. 751.24.78 et 752.24.78

Chaudière gaz murale étanche
Evacuation des produits de combustion par :

- . Ventouse horizontale type C12 XX
- . Ventouse verticale type C32 XX
- . Conduit collectif 3 CE type C42 XX (FRANCE)

Catégorie I_{2E+} (gaz naturels) pour la Belgique et la France
en type C42 XX.

Catégorie II_{2E+3+} (gaz naturels et gaz de pétrole liquéfiés)
pour la France en type C12 XX et C32 XX.



FRANCO BELGE   **Beretta**

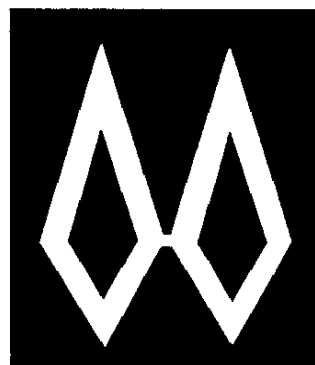
SOMMAIRE

Présentation du matériel.....	p. 2
Instructions pour l'installateur.....	p. 8
Instructions pour l'utilisateur.....	p. 18
Pièces détachées	p. 20
Réglementation thermique française	p. 24



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure



FRANCO BELGE

FONDERIES FRANCO-BELGES
59660 MERVILLE

Téléphone: 28.43.43.43

Fax: 28.43.43.99

RC Hazebrouck 445750565B

Matériel sujet à modifications sans
préavis.

Document non contractuel.

1 - Présentation du matériel

1.1 - Colisage

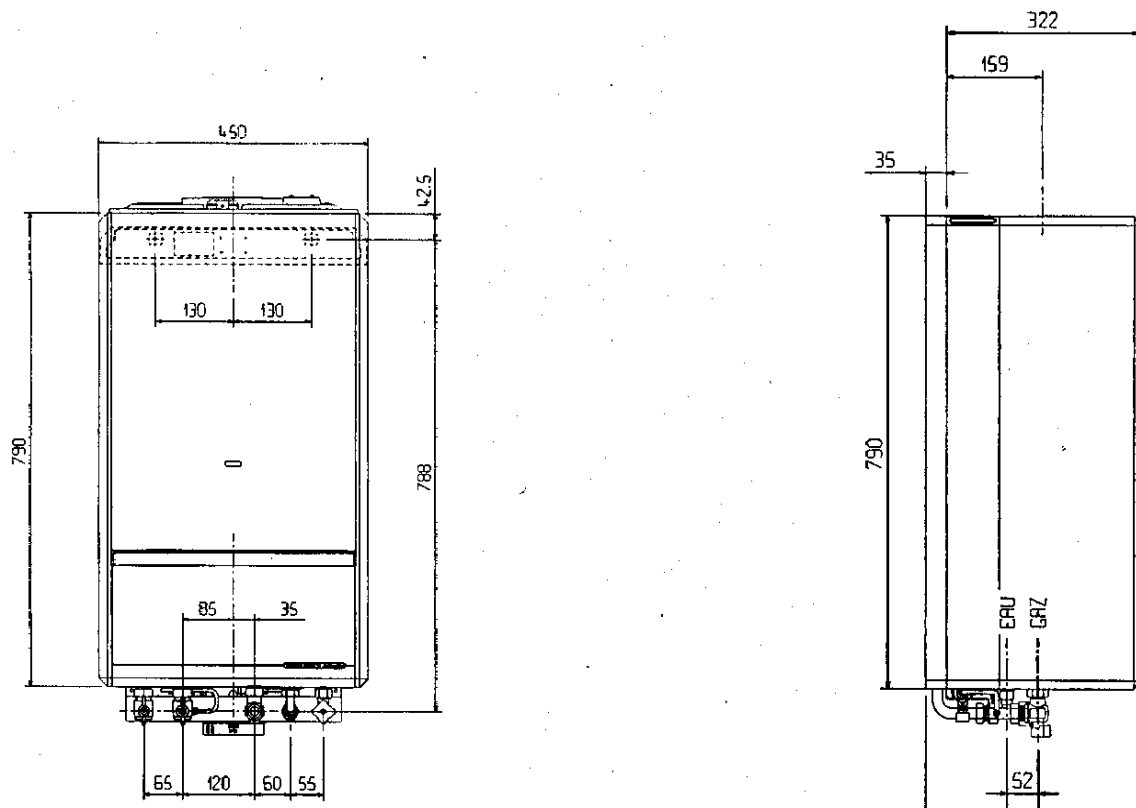
- 1 colis chaudière
- 1 colis dossier de préaccordement
- 1 colis ventouse ou adaptateur suivant le type de raccordement des produits de combustion

Options: horloge de programmation
 thermostat d'ambiance
 coudes et rallonges pour ventouse horizontale
 filtre pour installation

1.2 - Caractéristiques techniques et dimensionnelles

		751.24.78	752.24.78
Débit calorifique nominal	kW	26,3	26,3
Puissance thermique nominale	kW	23,7	23,7
Puissance thermique réduite chauffage	kW	9,3	9,3
Puissance thermique réduite sanitaire	kW	-	8,1
Contenance en eau du corps de chauffe	litre	2,1	2,1
Pression hydraulique maxi chauffage	bar	3	3
Température maxi chauffage	°C	90	90
Contenance du vase d'expansion (P = 0,7)	litre	8	8
Pression maximum sanitaire	bar	-	6
Pression minimum sanitaire	bar	-	0,15
Débit minimum eau sanitaire	l/mn	-	2
Débit spécifique ECS à ΔT 30°C	l/mn	-	11,3
Tension d'alimentation (50 Hz)	volt	230	230
Puissance électrique absorbée	W	125	125
Poids	kg	48	48
Catégorie réglementation thermique française		B 300	B 300
Niveau puissance acoustique global pondéré	dB(A)	45,8	45,8

Chaudières type GAZ	C12/C32/C42	C12/C32/C42	C12/C32	C12/C32
	Lacq G20 (20 mbar)	Groningue G25 (25 mbar)	Butane G30 (29 mbar)	Propane G31(37 mbar)
Débit de gaz en fonctionnement continu (15°C - 1013 mbar):				
au maxi	2,78 m ³ /h	3,23 m ³ /h	2190 g/h	2150 g/h
au mini	1,18 m ³ /h	1,20 m ³ /h	930 g/h	920 g/h
Pression gaz au brûleur:				
au maximbar	10,1	14,5	28	36
au mini mbar	1,9	1,5	5,0	6,5
Diamètre diaphragme.....mm	5,0	5,0	-	-
Repère injecteur veilleuse	0,27(2orif)	0,27(2orif)	0,22(1orif)	0,22(1orif)
Repère injecteur brûleur (nbre = 12)	1,35	1,35	0,77	0,77
Repère brûleur	135	135	77	77



Raccordements:
 Départ et retour chauffage:
 Ø 20 x 27 (3/4")
 Eau chaude et eau froide (Idra Exclusive 24SV)
 Ø15 x 21 (1/2")
 Gaz: Ø 20 x 27 (3/4")
 Perçage du mur Ø 105

Fig 1 - Dimensions en mm

VENTOUSE HORIZONTALE (TYPE C12 XX) :

- Longueur rectiligne maximum = 2,55 m (après le coude de sortie placé sur la chaudière)
 - Longueur ventouse standard = 0,85 m
 - Diamètre tubes fumées - aspiration air = 60-100 mm
 - Matériel complémentaire en option :
 - Rallonge linéaire de 0,80 m
 - Rallonge en S
 - Coude à 90°
 - Coude à 45°
- } Perte de charge de 0,80m
à déduire de la longueur
maximale autorisée

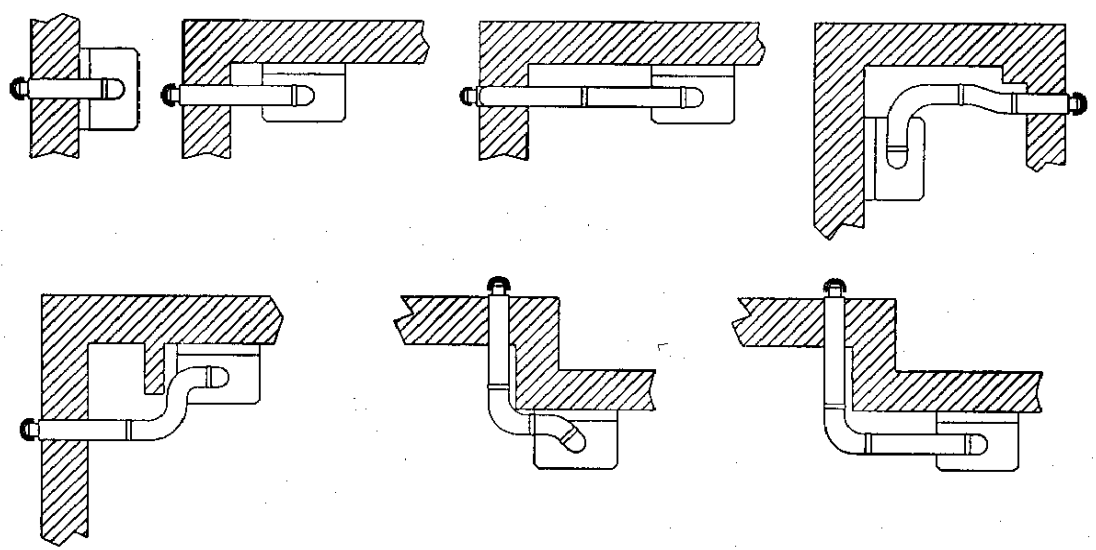
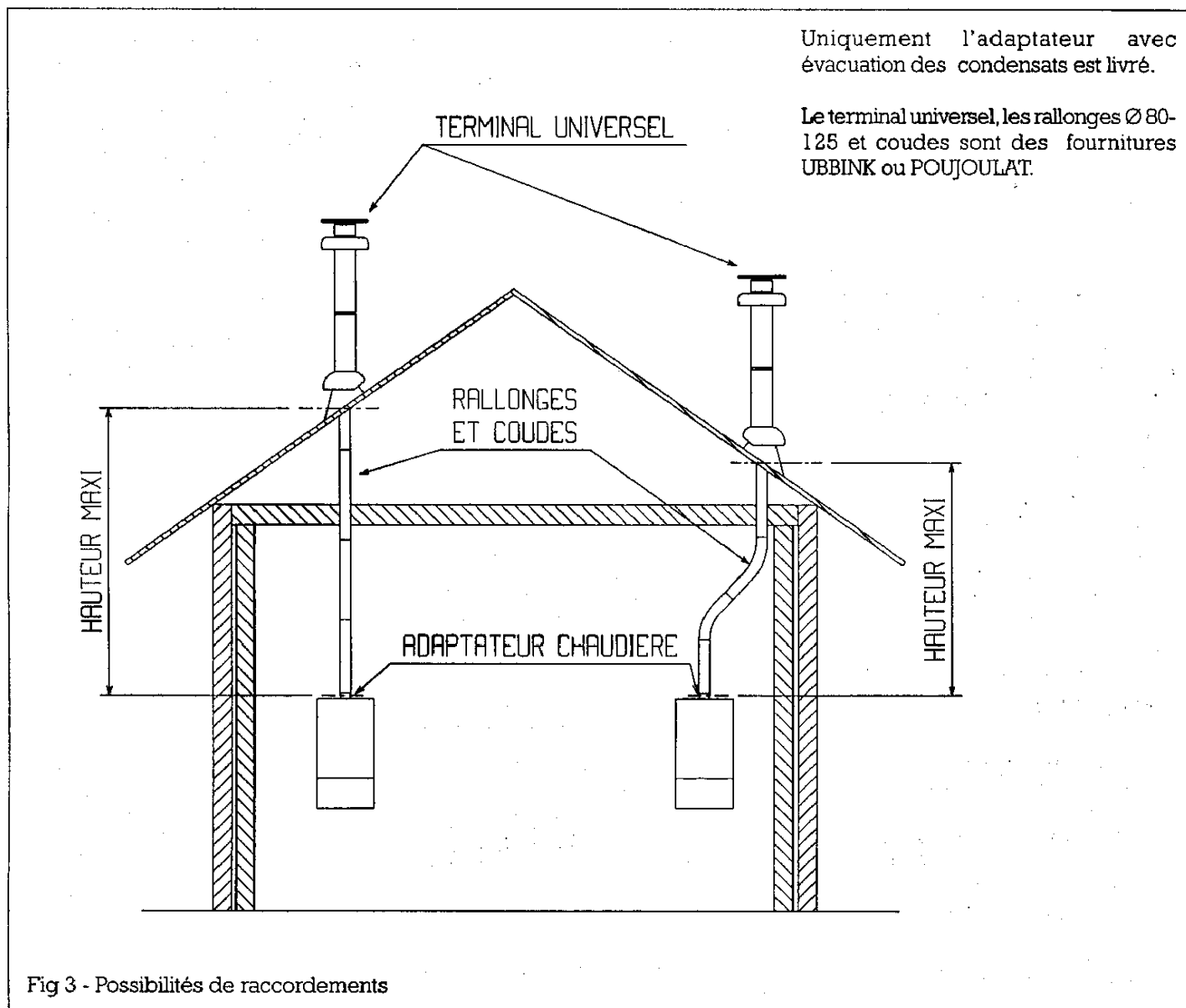


Fig 2 - Possibilités de raccordements

VENTOUSE VERTICALE (TYPE C32 XX)

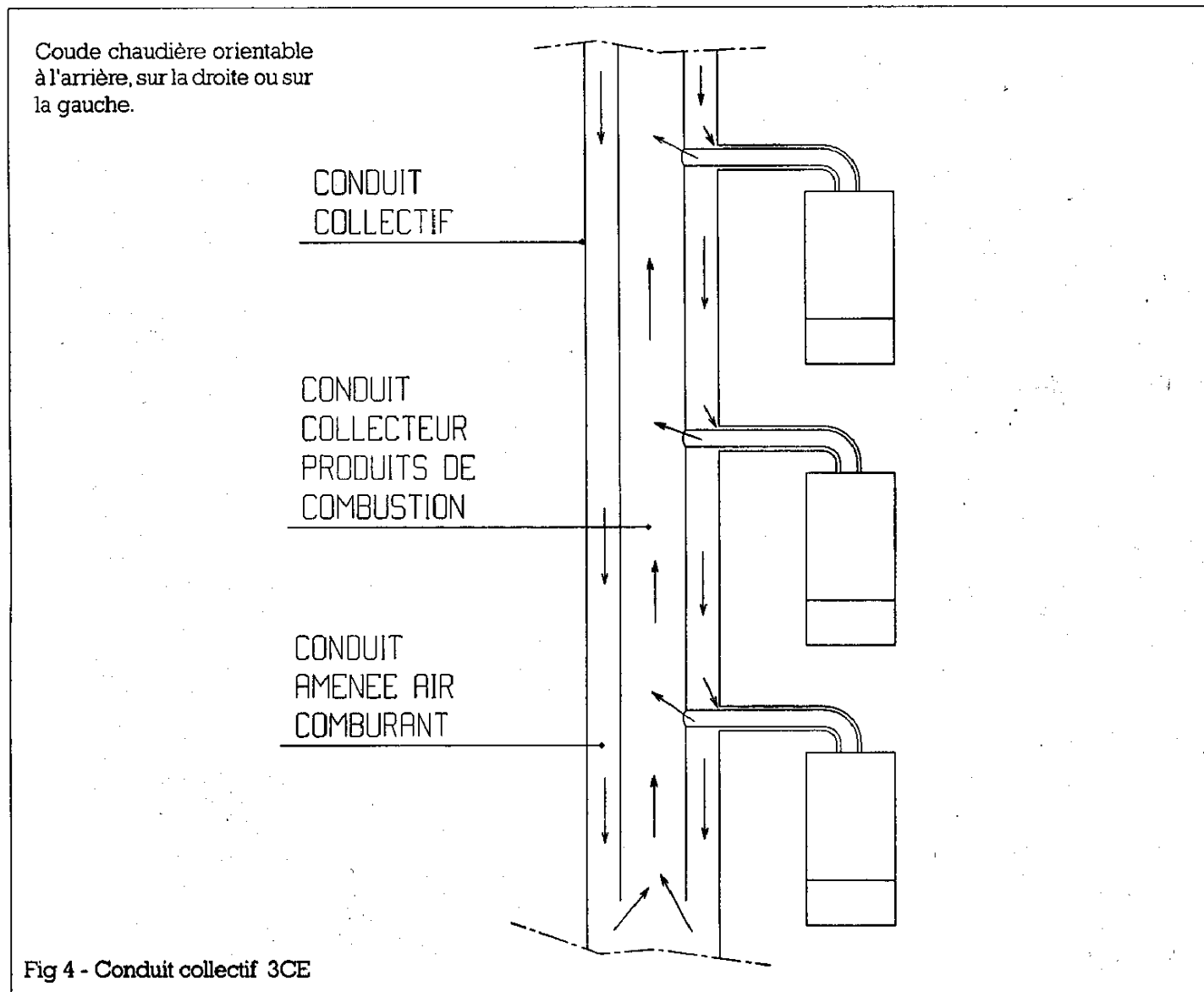
- Configurations maximales :
 - 9 m rectiligne
 - (hors terminal) 8 m + 2 coudes à 45°
 - 7 m + 4 coudes à 45° ou 2 coudes à 90°
- Diamètre tubes fumées-aspiration air = 80-125 mm



	UBBINK	POUJOLAT
Terminal universel	ROLUX 80/125 - 3G OU ROLUX 80/125 - 4G	STV 80 C
Rallonges	250/500/1000 mm	250/450/950/1150 mm
Coudes	à 45°	à 45° OU 85°

CONDUIT COLLECTIF 3CE (TYPE C42 XX) POUR LA FRANCE :

- Longueur rectiligne maximum = 2,55 m (après le coude de sortie placé sur la chaudière)
 - Longueur rectiligne minimum = coude dans conduit collectif
 - Longueur tubes fournis = 0,80 m
 - Diamètres tubes fumées-aspiration air = 60-100 mm
 - Matériel complémentaire en option :
 - Rallonge linéaire de 0,80 m
 - Rallonge en S
 - Coude à 90°
 - Coude à 45°
- } Perte de charge de 0,80 m
à déduire de la longueur
maximale autorisée



MODE		CHAUFFAGE		SANITAIRE	
T° fumées	Débit massique fumées	Q nominal	Q minimal	Q nominal	Q nominal
long. max 2,55 m	136 °C	45 g/s	101 °C	55 g/s	136 °C / 45 g/s
long. min 0 m	164 °C	58 g/s	127 °C	64 g/s	164 °C / 58 g/s

Hauteur (mbar)

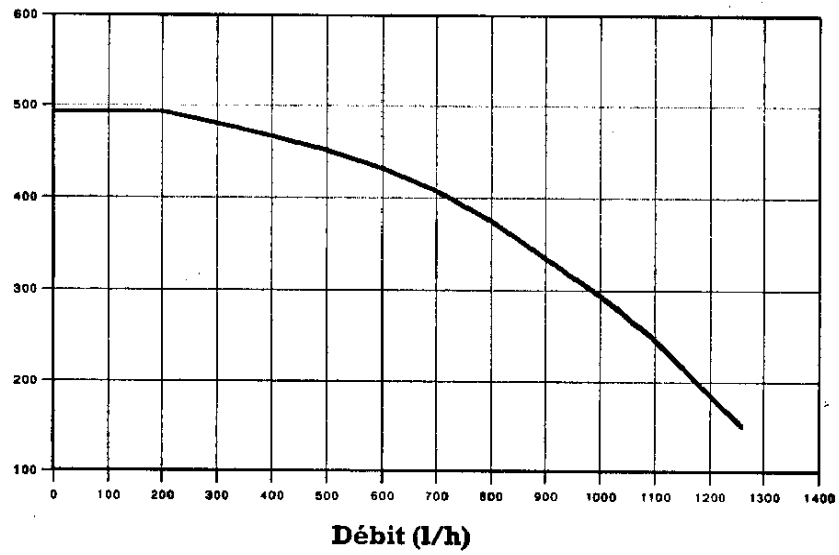


Fig 5 - Pression et débit disponibles à la sortie de la chaudière

1.3 - Description

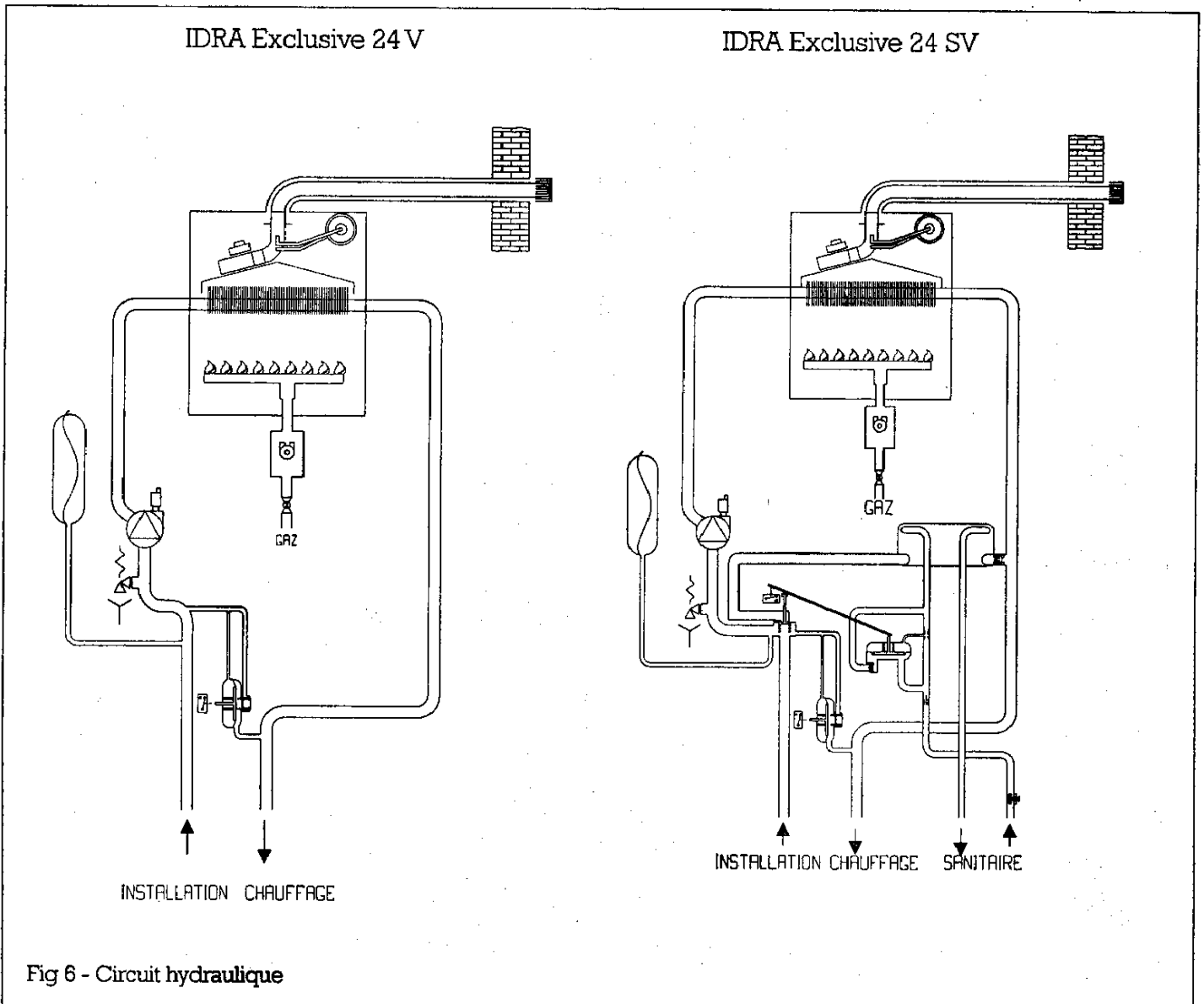


Fig 6 - Circuit hydraulique

1.3.1 Principaux organes

Le robinet de remplissage et le disconnecteur sont intégrés dans le dossieret de préaccordement des Idra Exclusive 24SV.

Légende

1. Purgeur automatique
2. Circulateur
3. Thermomètre
4. Manomètre
5. Pressostat fumées
6. Soupape différentielle
7. Soupape de sécurité
8. Sélecteur de fonction
9. Sélecteur de température chauffage
11. Sélecteur de température sanitaire Idra 24SV uniquement
12. Horloge de programmation (en option)
13. Collecteur sanitaire Idra 24SV uniquement
14. Robinet de répartition eau sanitaire Idra 24SV uniquement
15. Vanne distributrice - Idra 24SV uniquement
16. Echangeur sanitaire - Idra 24SV uniquement
17. Brûleur principal
18. Thermostat limite
19. Echangeur principal
20. Vase d'expansion
21. Prise de pression
22. Veilleuse
23. Thermocouple
24. Bouton poussoir vanne gaz
25. Vanne gaz
26. Grille de protection (voir Fig. 17)
27. Boîtier de branchement (voir Fig. 17)
28. Couvercle du boîtier de branchement (voir Fig.17)
29. Bride d'air
30. Ventilateur
32. Prise de pression

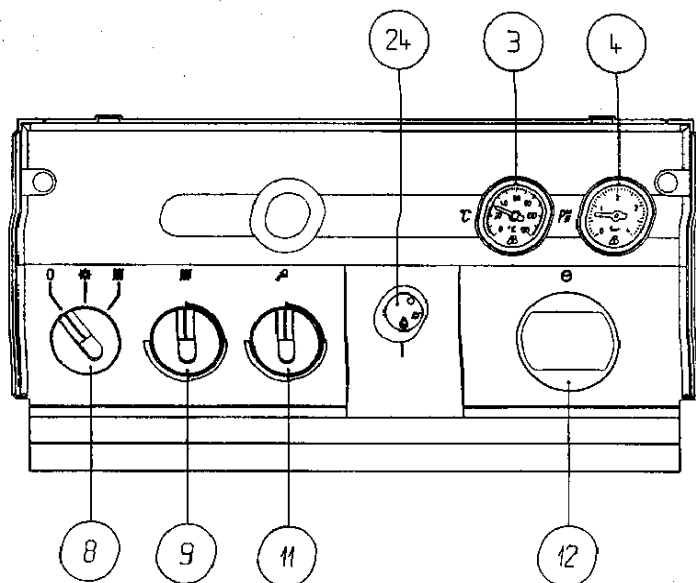
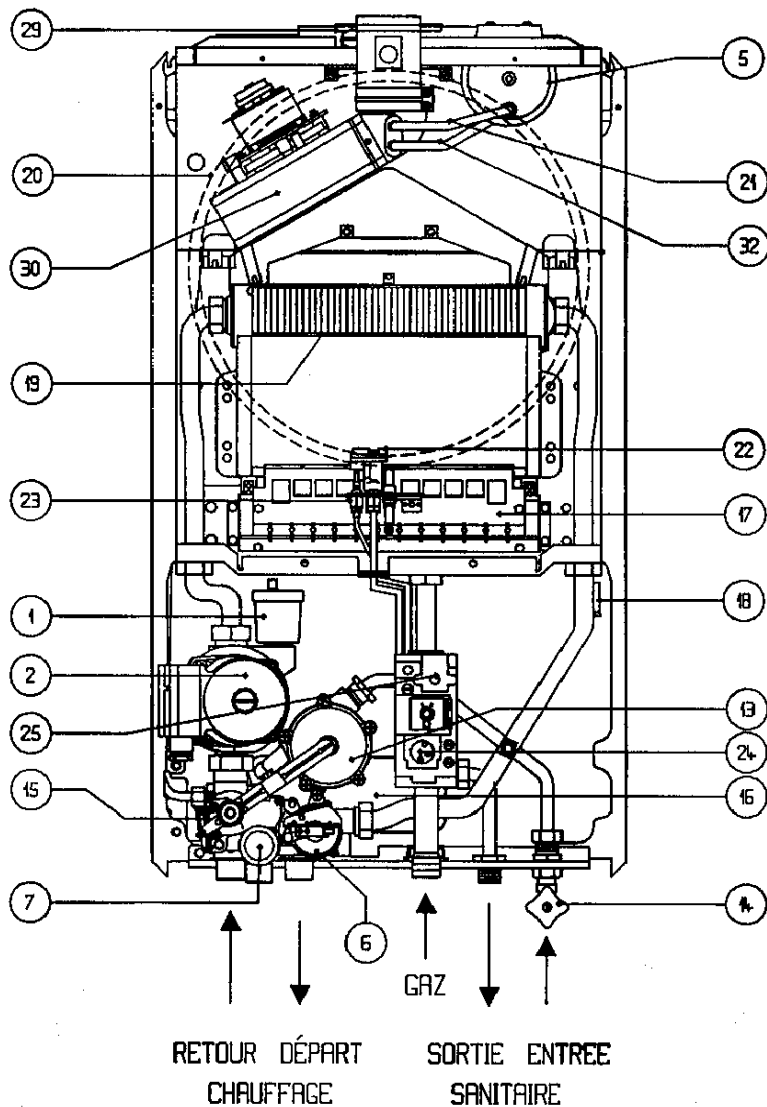


Fig 7

1.3.2 - Principe de fonctionnement

Les Idrá Exclusive sont des chaudières modulant qui assurent le chauffage de l'installation ainsi que la production d'eau chaude sanitaire pour les modèles 24SV.

Les modèles Idrá Exclusive 24V et 24SV sont préréglés d'usine aux gaz naturels tandis que les 24VP et 24SVP le sont aux gaz de propane liquéfiés.

Ce sont des appareils de type étanche. L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur soit par le terminal horizontal (type C12) ou le terminal vertical (type C32), soit grâce au conduit collectif 3CE (type C42). Les produits de combustion sont rejetés à l'extérieur par des conduits concentriques correspondants.

Fonctionnement chauffage (sélecteur de fonction (8) en position):

Dès qu'une demande chauffage se produira, l'intervention de la modulation électronique du brûleur permettra de maintenir constamment la température de consigne du sélecteur (9) réglable par l'utilisateur.

Si l'installation de chauffage absorbe moins que la puissance minimale fournie, le système de contrôle électronique éteindra la chaudière et ne permettra de la rallumer qu'après un délai minimum d'environ 3 minutes.

La chaudière rallumée sera maintenue au minimum environ 2 minutes.

Ce système évite les allumages continus de la chaudière et augmente par conséquent le confort d'utilisation.

Le pressostat fumées contrôle le bon fonctionnement du ventilateur et l'évacuation correcte des produits de combustion. Il autorise alors l'allumage du brûleur.

La soupape différentielle (6) assure un débit constant de 600l/h dans la chaudière. Elle l'arrêtera en cas de circulation d'eau insuffisante.

Dès que celle-ci sera rétablie, la chaudière reprendra son cycle de fonctionnement normal.

Le circulateur fonctionnera en permanence sauf si l'installation d'un thermostat d'ambiance.

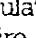
Fonctionnement sanitaire (sélecteur de fonction (8) en position ou):

Dès soutirage sanitaire supérieur à 2 l/mn, la chaudière passe en priorité eau chaude sanitaire grâce à la valve distributrice (15) qui bascule le départ chauffage sur le préparateur (16) et déclenche la modulation du brûleur pour maintenir constante la température de consigne sanitaire réglable par l'utilisateur sur le sélecteur (11).

Dès arrêt de soutirage, la chaudière reprendra son cycle de fonctionnement normal.

Le préparateur n'est jamais maintenu en température ce qui réduit le risque d'entartrage.

Le débit sanitaire maxi peut être réglé par l'intermédiaire du robinet de répartition (14).

En position , le circulateur fonctionnera automatiquement dès soutirage sanitaire.

Dispositifs de sécurité:

- Sécurité de surchauffe:
le thermostat limiteur (18) éteint veilleuse et brûleur en cas de dépassement de la température 105°C dans la chaudière (en série sur circuit thermocouple).
- Sécurité d'évacuation des produits de combustion:
Le pressostat fumées (5) éteint le brûleur en cas d'évacuation incorrecte des produits de combustion ou

d'anomalie au niveau du ventilateur.

- Sécurité brûleur:
l'électrovanne de la vanne gaz (25) se ferme automatiquement et coupe l'arrivée de gaz en cas d'anomalie dans l'alimentation gaz ou en cas d'extinction accidentelle de la veilleuse.
- Sécurité circulation d'eau insuffisante:
le pressostat de la soupape différentielle (6) arrête le brûleur ou n'autorise pas son allumage en cas de circulation d'eau insuffisante.

2 - Instructions pour l'installateur

Pour bénéficier de la garantie FRANCO BELGE cet appareil de chauffage central doit être installé par un professionnel patenté.

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Normes DTU P 45-204: Installations de gaz (anciennement DTU n.61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type:

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

- Prescriptions générales
Pour tous les appareils
 - Article GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - Article CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

Conditions réglementaires d'installations pour la Belgique

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment les normes NBN D 51003, NBN B 61.001, NBN D 30.003 et le Règlement Général pour les Installations Electriques (R.G.I.E.).

2.1 - Prescriptions pour l'implantation

2.1.1 - Choix du local

L'appareil étant de type étanche, il n'existe aucune précaution particulière concernant la ventilation du local.

5 - RÉGLEMENTATION THERMIQUE FRANÇAISE
(Résultats d'essais selon NF D 30002 et NF D 30003)

MODELE: IDRA EXCLUSIVE 24 V ET 24 SV
 Réf: 751.24.78 et 752.24.78

Chaudière classique

Les valeurs des tableaux ci-après sont exprimées sur le pouvoir calorifique supérieur.

Veilleuse permanente	Capacité en eau > 0,43 l/kW	Fonctionnement du brûleur		Puissance en kW
OUI Pv= 190 W	NON	Tout ou rien		Nominale: 23,7
		Tout - Peu - Rien		Peu ou
		Modulant	OUI	Minimale: 9,3

Puissance maximale (ou tout)							
Température de la chaudière	Température de départ dans les conditions de base °C	P m (W)	R m %	Chaudière dans le volume habitable		Chaudière hors volume habitable	
				P am (W)	P pm (W)	P am (W)	P pm (W)
maintenue constante	81 et plus	23931	81,9	227	191	265	222
	de 66 à 80	23984	82,1	182	153	218	183
	de 51 à 65	24062	82,4	119	100	152	128
	jusqu'à 50	24115	82,6	80	67	111	93
varie avec les besoins de chauffage	81 et plus	24089	82,5	99	83	131	110
	de 66 à 80	24115	82,6	80	67	111	93
	de 51 à 65	24141	82,7	62	52	91	77
	jusqu'à 50	24168	82,7	45	37	73	61

Puissance minimale (ou peu)							
Température de la chaudière	Température de départ dans les conditions de base °C	P m (W)	R m %	Chaudière dans le volume habitable		Chaudière hors volume habitable	
				P am (W)	P pm (W)	P am (W)	P pm (W)
maintenue constante	81 et plus	9211	74,1	227	191	265	222
	de 66 à 80	9321	74,9	182	153	218	183
	de 51 à 65	9486	76,3	119	100	152	128
	jusqu'à 50	9595	77,1	80	67	111	93
varie avec les besoins de chauffage	81 et plus	9540	76,7	99	83	131	110
	de 66 à 80	9595	77,1	80	67	111	93
	de 51 à 65	9650	77,6	62	52	91	77
	jusqu'à 50	9705	78,0	45	37	73	61

Classification au sens des solutions techniques:

- rendement Catégorie B - HAUT RENDEMENT

- émission calorifique totale durant l'arrêt du brûleur Pa 50: 174 W

S 500: 500 W

S 300: 300 W

- Classe 300

1.3.2 - Principe de fonctionnement

Les Idrá Exclusive sont des chaudières modulantes qui assurent le chauffage de l'installation ainsi que la production d'eau chaude sanitaire pour les modèles 24SV.

Les modèles Idrá Exclusive 24V et 24SV sont préréglés d'usine aux gaz naturels tandis que les 24VP et 24SVP le sont aux gaz de propane liquéfiés.

Ce sont des appareils de type étanche. L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur soit par le terminal horizontal (type C12) ou le terminal vertical (type C32), soit grâce au conduit collectif 3CE (type C42). Les produits de combustion sont rejetés à l'extérieur par des conduits concentriques correspondants.

Fonctionnement chauffage (sélecteur de fonction (8) en position):

Dès qu'une demande chauffage se produira, l'intervention de la modulation électronique du brûleur permettra de maintenir constamment la température de consigne du sélecteur (9) réglable par l'utilisateur.

Si l'installation de chauffage absorbe moins que la puissance minimale fournie, le système de contrôle électronique éteindra la chaudière et ne permettra de la rallumer qu'après un délai minimum d'environ 3 minutes.

La chaudière rallumée sera maintenue au minimum environ 2 minutes.

Ce système évite les allumages continus de la chaudière et augmente par conséquent le confort d'utilisation.

Le pressostat fumées contrôle le bon fonctionnement du ventilateur et l'évacuation correcte des produits de combustion. Il autorise alors l'allumage du brûleur.

La soupape différentielle (6) assure un débit constant de 600l/h dans la chaudière. Elle l'arrêtera en cas de circulation d'eau insuffisante.

Dès que celle-ci sera rétablie, la chaudière reprendra son cycle de fonctionnement normal.

Le circulateur fonctionnera en permanence sauf si installation d'un thermostat d'ambiance.

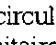
Fonctionnement sanitaire (sélecteur de fonction (8) en position ou):

Dès soutirage sanitaire supérieur à 2 l/mn, la chaudière passe en priorité eau chaude sanitaire grâce à la valve distributrice (15) qui bascule le départ chauffage sur le préparateur (16) et déclenche la modulation du brûleur pour maintenir constante la température de consigne sanitaire réglable par l'utilisateur sur le sélecteur (11).

Dès arrêt de soutirage, la chaudière reprendra son cycle de fonctionnement normal.

Le préparateur n'est jamais maintenu en température ce qui réduit le risque d'entartrage.

Le débit sanitaire maxi peut être réglé par l'intermédiaire du robinet de répartition (14).

En position , le circulateur fonctionnera automatiquement dès soutirage sanitaire.

Dispositifs de sécurité:

- Sécurité de surchauffe:
le thermostat limiteur (18) éteint veilleuse et brûleur en cas de dépassement de la température 105°C dans la chaudière (en série sur circuit thermocouple).
- Sécurité d'évacuation des produits de combustion:
Le pressostat fumées (5) éteint le brûleur en cas d'évacuation incorrecte des produits de combustion ou

d'anomalie au niveau du ventilateur.

- Sécurité brûleur:

l'électrovanne de la vanne gaz (25) se ferme automatiquement et coupe l'arrivée de gaz en cas d'anomalie dans l'alimentation gaz ou en cas d'extinction accidentelle de la veilleuse.

- Sécurité circulation d'eau insuffisante:

le pressostat de la soupape différentielle (6) arrête le brûleur ou n'autorise pas son allumage en cas de circulation d'eau insuffisante.

2 - Instructions pour l'installateur

Pour bénéficier de la garantie FRANCO BELGE cet appareil de chauffage central doit être installé par un professionnel patenté.

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Normes DTU P 45-204: Installations de gaz (anciennement DTU n.61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type:

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Article GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- Article CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

Conditions réglementaires d'installations pour la Belgique

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment les normes NBN D 51003, NBN B 61.001, NBN D 30.003 et le Règlement Général pour les Installations Electriques (R.G.I.E.).

2.1 - Prescriptions pour l'implantation

2.1.1 - Choix du local

L'appareil étant de type étanche, il n'existe aucune précaution particulière concernant la ventilation du local.

2.1.2 Implantation chaudière

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux éléments internes, il est recommandé de laisser un espace de 10 cm minimum de chaque côté de l'appareil, 20 cm en dessous et 40 cm au dessus de l'appareil. La chaudière ne doit pas être installée au dessus d'une table de cuisson.

2.2 - Montage du dossier

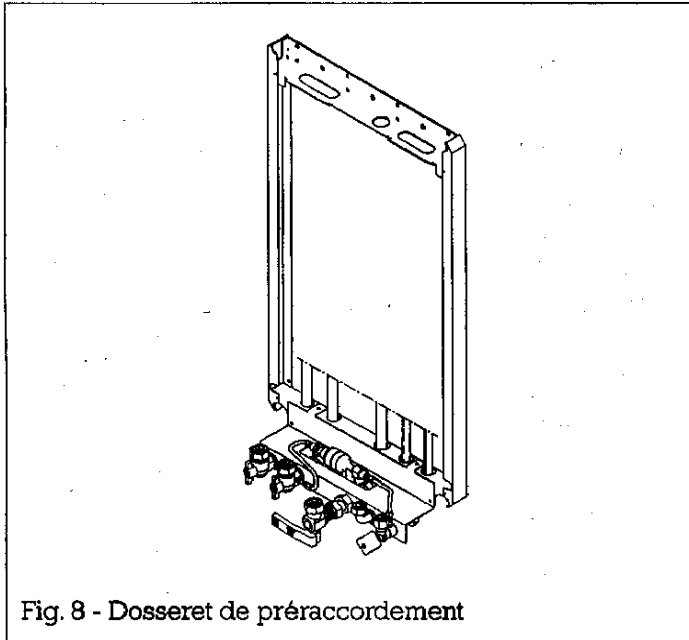


Fig. 8 - Dossieret de préaccordement

Fixer solidement le dossieret sur une paroi résistante (pas de cloison légère) en vérifiant son niveau. Eventuellement, des matériaux résilients peuvent être utilisés afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires. La chaudière peut ensuite y être accrochée quand tous les raccordements hydrauliques ont été effectués.

2.3 - Raccordement des conduits d'évacuation

- La chaudière doit obligatoirement être raccordée:
- soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C12,
 - soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C32,
 - soit au conduit collectif 3CE type C42.

2.3.1 Ventouse concentrique horizontale

Réglementation

Le conduit doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation (fig.9).

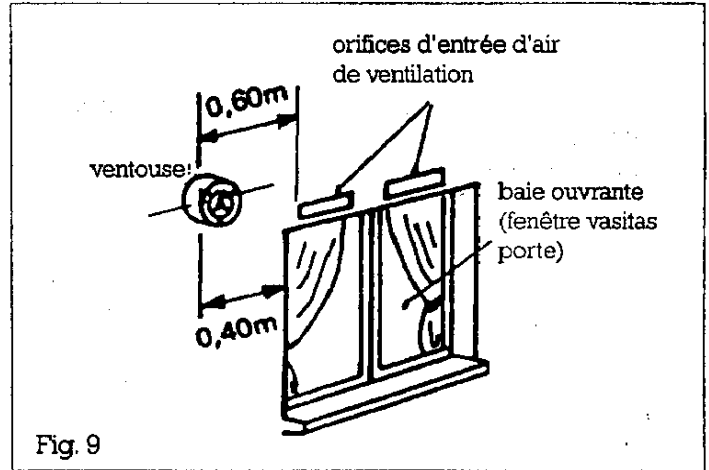


Fig. 9

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 1,80 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal (fig.10).

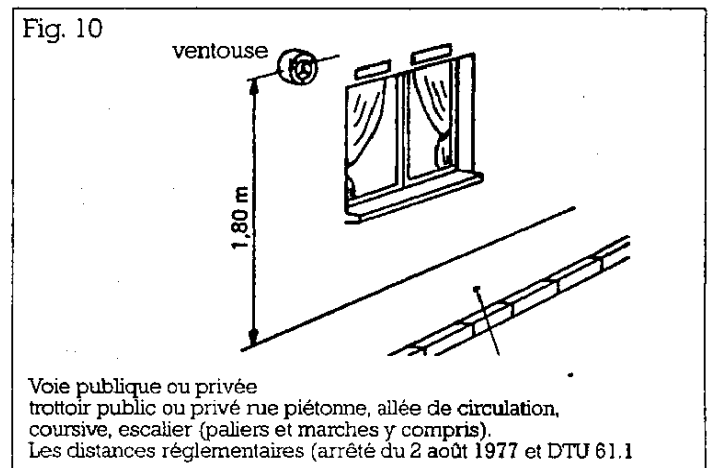


Fig. 10

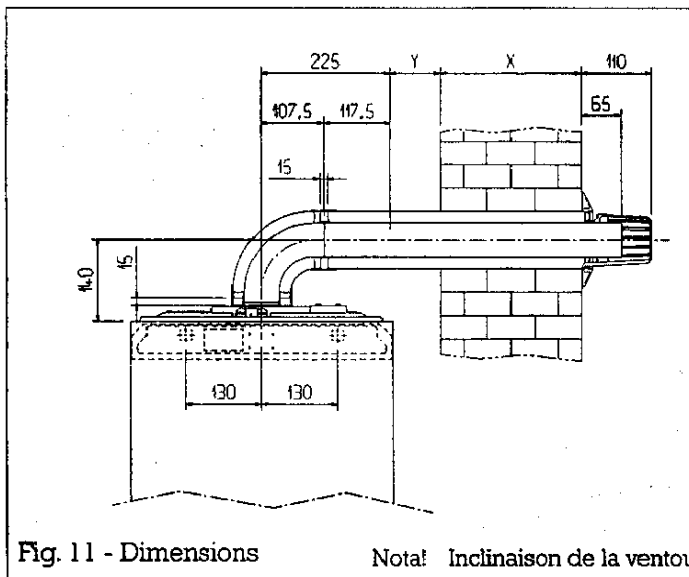
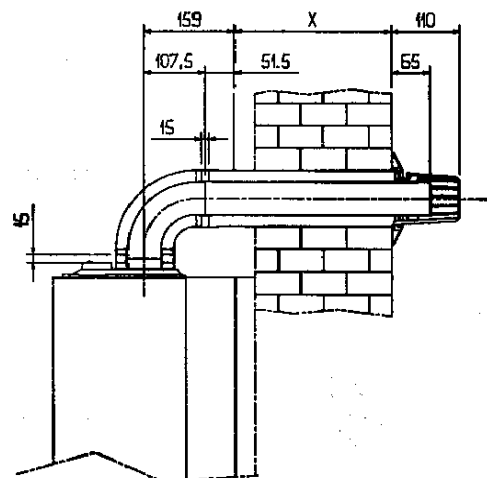


Fig. 11 - Dimensions

Nota: Inclinaison de la ventouse vers le bas extérieur (pente de 1%)



Colis ventouse

Il comprend:

- un tube A d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm et longueur 850 mm pourvu d'un terminal D,
- un tube B d'amenée d'air de Ø 100 mm et longueur 795 mm;
- un collier caoutchouc C;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Attention:

- longueur maxi = 2,55 m (voir page 3);
- pour toute longueur supérieure à 1 m, retirer la bride d'air (fig. 13);
- les circuits d'entrée d'air et de sortie des fumées doivent être parfaitement étanches.

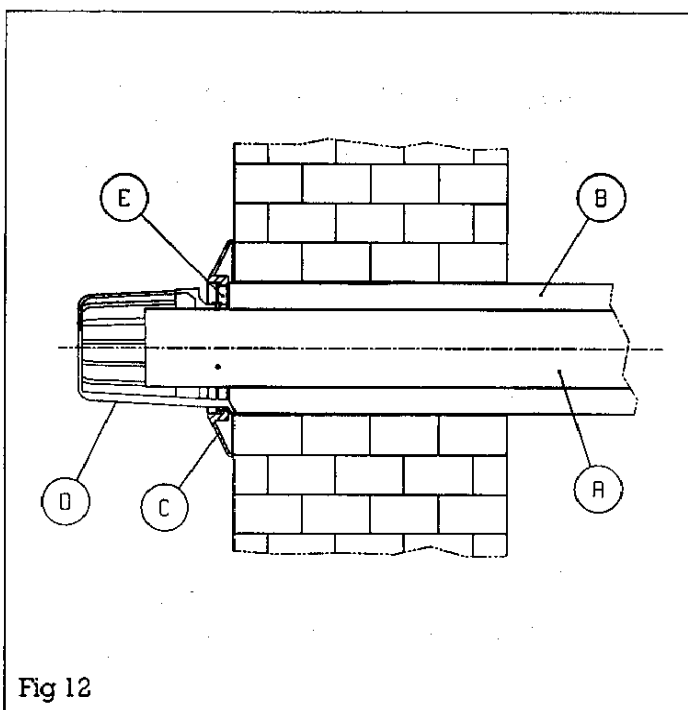
Montage:

- déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport à la sortie ventouse;
- percer un trou de diamètre 105 mm dans le mur avec une pente de 1% vers l'extérieur. Dans le cas où le terminal ventouse ne peut pas être accessible de l'extérieur, percer un trou de diamètre 120 mm avec pente afin de pouvoir passer par l'intérieur la bague de caoutchouc extérieure,
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation;
- fixer la chaudière au mur;
- placer le tube B d'amenée d'air puis introduire le tube A fumées jusqu'à l'arrêt E placé à l'extrémité de la gaine. Le tube A doit alors dépasser de 7,5 mm le tube B;
- monter l'ensemble coudé sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité;
- introduire les tubes avec les coudes dans le trou du mur et relier l'ensemble sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité;
- monter la bague de caoutchouc extérieure et sceller l'ensemble ventouse dans le mur.

2.3.2 Ventouse concentrique verticale

Réglementation

Le terminal de toiture doit être placé à 0,40 m au moins de



toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Colis ventouse

Il comprend uniquement l'adaptateur chaudière avec récupération des condensats éventuels.

Hauteur hors tout par rapport au-dessus de la chaudière = 200 mm.

Attention:

- se référer à la page 4 concernant les configurations maximales autorisées;
- pour toute longueur supérieure à 1 m, retirer la bride d'air (fig 13);
- les circuits d'entrée d'air et de sortie des fumées doivent être parfaitement étanches.

Montage:

- fixer la chaudière au mur;
- monter l'adaptateur sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité (même principe que le coude de la figure 13);
- raccorder le raccord fileté de l'adaptateur à l'égoût via un siphon pour évacuation des condensats éventuels;
- les différentes pièces constitutives UBBINK ou POUJOLAT s'emboîtent entre elles et dans l'adaptateur sans nécessiter d'outils.

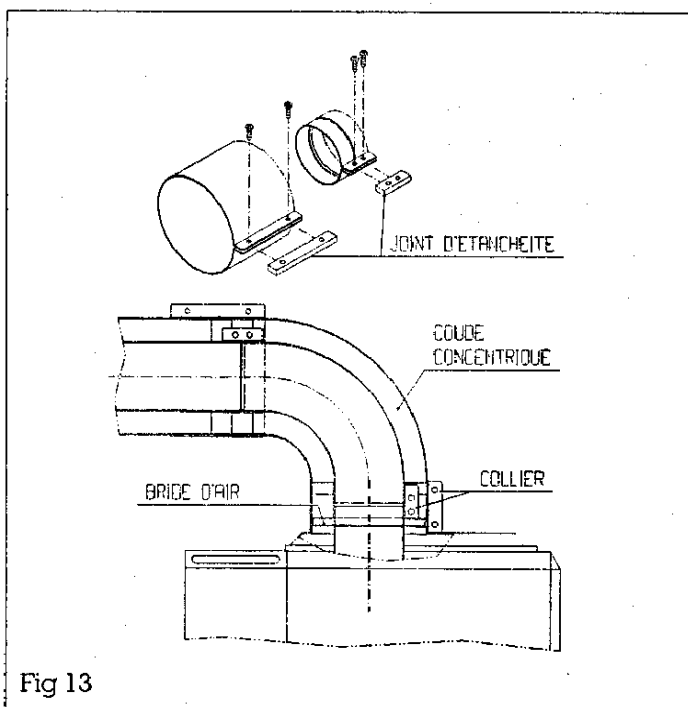
Il est uniquement nécessaire d'adapter la longueur des conduits : de préférence utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions. Se référer aux instructions du fournisseur.

2.3.3 Conduit collectif 3 CE

Colis ventouse :

Il comprend (fig 14);

- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière;
- un tube A d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm et longueur 800 mm,
- un tube B d'amenée d'air de Ø 100 mm et longueur 800 mm;
- un adaptateur C pour raccordement sur conduit de liaison du conduit collectif 3 CE.



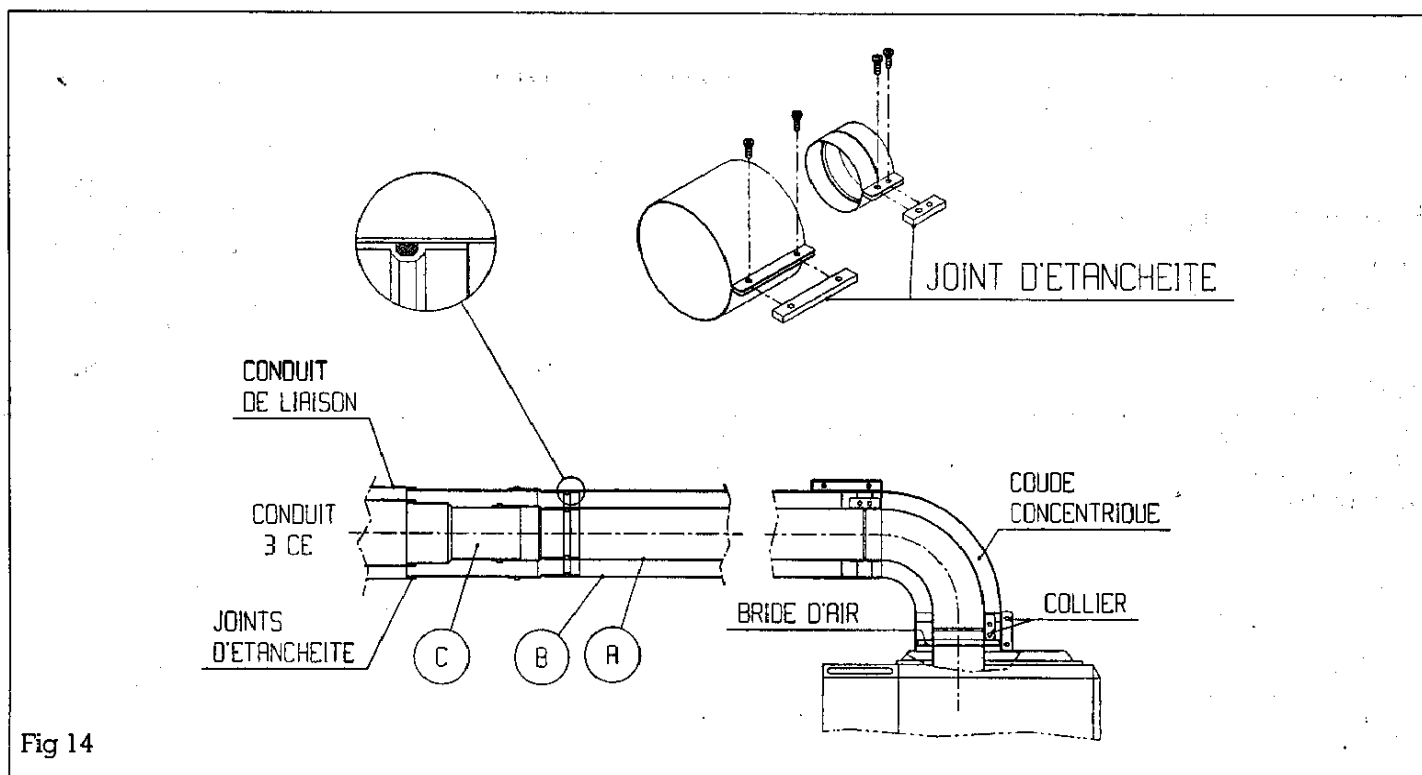


Fig 14

Attention:

- se référer à la page 5 concernant les configurations maximales et minimales autorisées;
- pour toute longueur supérieure à 1 m, retirer la bride d'air (fig 14);
- les circuits d'entrée d'air et de sortie des fumées doivent être parfaitement étanches.

Montage:

- déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport au conduit de liaison du 3 CE;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur approprié au type d'installation : le tube B doit être 7,5 mm plus court que le tube A afin de pouvoir placer le petit collier sur le tube A côté coude;
- fixer la chaudière au mur;
- emboîter l'adaptateur C dans le conduit de liaison en attente (étanchéité par joints lèvres);
- monter l'ensemble coudé sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité;
- emboîter cet ensemble complet sur l'adaptateur en s'assurant de la bonne étanchéité des joints lèvres;
- relier le tout sur la chaudière avec les colliers d'étanchéité.

2.4 - Raccordement de la chaudière à l'installation

Rappel pour la France: La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P.43.011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type. Le disconnecteur est intégré au dossier de l'Idra Exclusive 24SV. Il doit être raccordé à l'égoût.

2.4.1 Raccordement au circuit des radiateurs

Important: avant de procéder à l'installation, nous

conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'appareil. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant.

Un filtre peut également être installé près de la chaudière. Le vase d'expansion de 8 litres et la soupape de sécurité sont incorporés dans la chaudière. Il est nécessaire de raccorder la soupape à l'égoût pour décharge lors de surpression et pour vidange de l'appareil.

Eventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

2.4.2 Raccordement du circuit sanitaire

Il n'est pas indispensable d'installer un groupe de sécurité taré à 7 bars sur l'arrivée d'eau froide. Toutefois, la pression ne doit pas excéder 6 bars. En cas de doute, installer un réducteur de pression.

Dans les régions où l'eau sanitaire est calcaire (Th supérieur à 20), il est conseillé d'installer un appareil anti-tartre sur l'arrivée d'eau froide afin de réduire les nettoyages du préparateur sanitaire.

2.5 - Raccordement de l'alimentation gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur :

- France : Norme DTU P 45-204
- Belgique : Norme NBN 51.003

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Un robinet d'arrêt gaz agréé ARGB devra être placé près de la chaudière pour la Belgique.

2.6 - Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur :

- France : Norme NF C15-100

- Belgique : Règlement Général pour les installations Electriques (R.G.I.E.).

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Le constructeur ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts causés par le manque de mise à la terre de l'installation.

Alimentation électrique: Tension 230 V - 50 Hz, terre <

Après mise en place de la chaudière, il n'est pas nécessaire de revisser les 2 vis du bas.

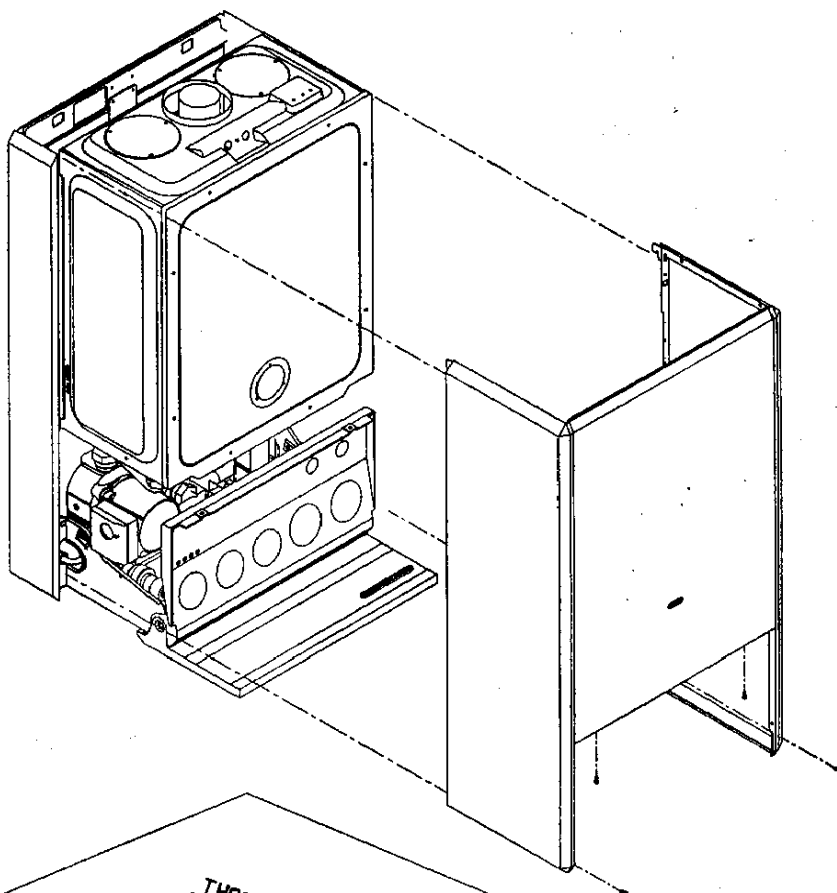


Fig 15 - Dépose de l'habillage

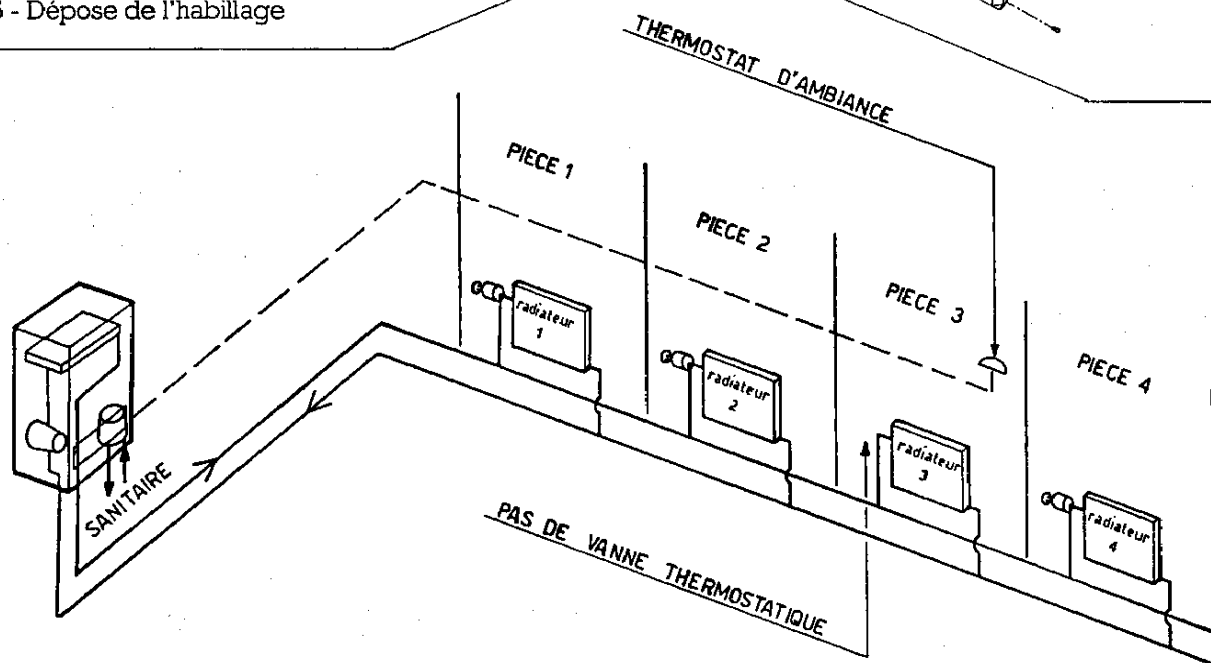


Fig 16 - Schéma de principe installation traditionnelle.

Note : dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

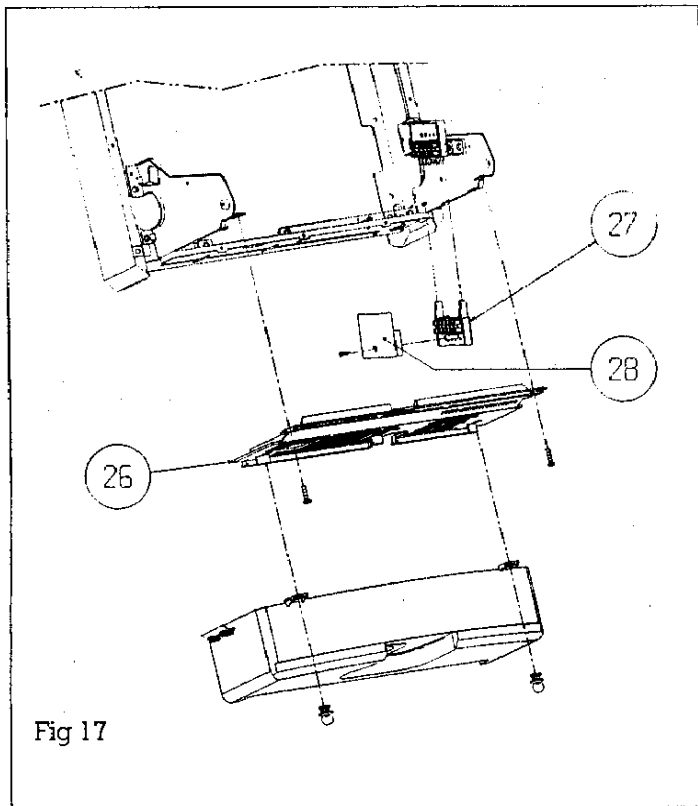


Fig 17

30 ohms.

ATTENTION: RESPECTER LA POLARITE PHASE-NEUTRE
LORS DU BRANCHEMENT.

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

2.6.1 Accès aux branchements (Fig.17)

Pour le branchement électrique, on procède comme décrit:

- démonter le cadre inférieur;
- dévisser les vis de fixation de la grille à la chaudière;
- faire glisser la grille (26) vers le tableau de commande afin de dégager les goujons de fixation au châssis, basculer la partie arrière de la grille vers le bas et l'enlever;
- décrocher la partie inférieure du boîtier de raccordement (27) et le sortir de la chaudière;
- dévisser la vis du couvercle du boîtier (28), puis l'enlever pour effectuer les connexions (voir Fig.18).

2.7 - Changement de gaz (France uniquement)

L'adaptation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz de la deuxième famille (gaz naturels), et vice versa, s'effectue par:

- changement des injecteurs brûleur et veilleuse
 - ajout d'un diaphragme pour les gaz naturels ou sa suppression dans le cas des gaz de pétrole liquéfiés.
- Cette adaptation ne peut être effectuée que par un installateur qualifié.

Se référer à la notice de changement de gaz fournie avec les sachets de conversion.

BRANCHEMENT DU THERMOSTAT D'AMBIANCE ET/ DE L'HORLOGE DE PROGRAMMATION (Fig. 18)

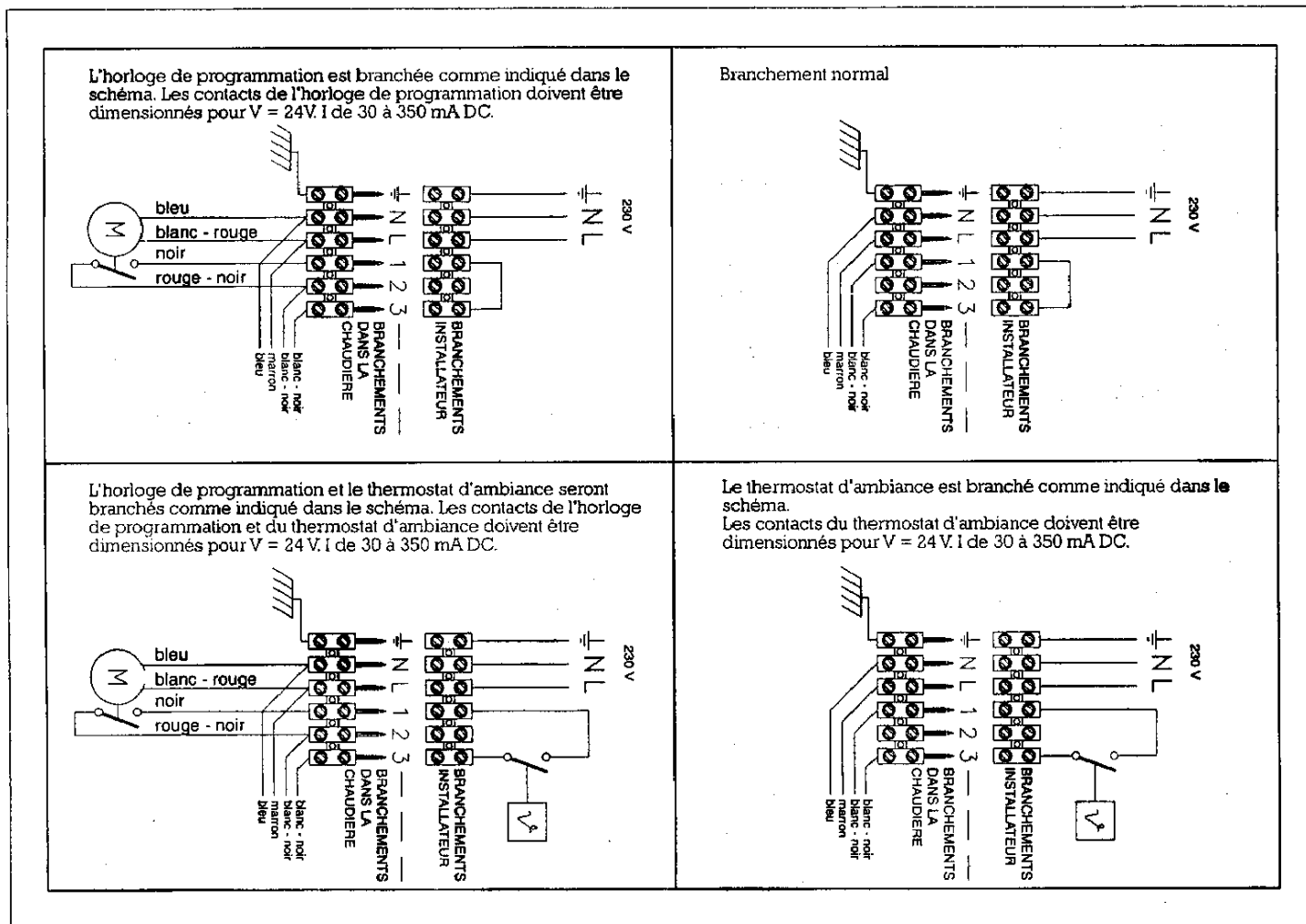


Fig. 19 - Schéma de principe électrique Idras Exclusive 24 V

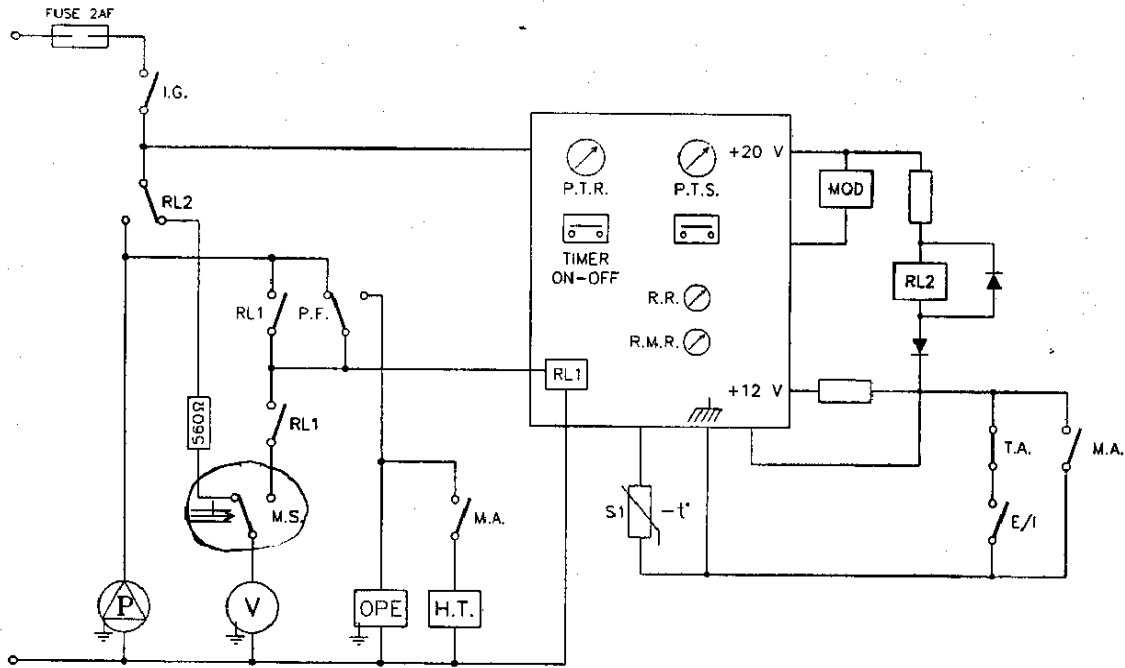
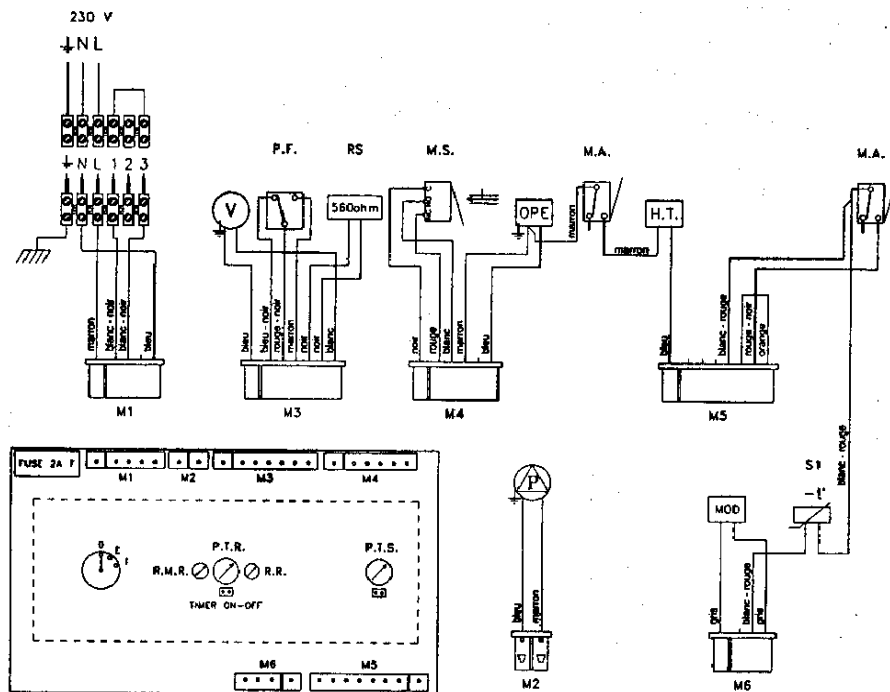


Fig. 20 - Schéma électrique Idras Exclusive 24 V



Légende :

- IG : Interrupteur marche arrêt
- IE : Sélecteur chauffage-non chauffage
- TA : Thermostat ambiance (option)
- P. : Circulateur
- PF : Pressostat fumées
- RR : Réglage puissance maxi chauffage
- RMR : Réglage puissance mini chauffage
- P.T.R. : Régulation chauffage
- F1 : Fusible 2 A
- MA : Interrupteur allumeur électrique
- RL1 : Relais pressostat
- RL2 : Relais pompe

- V : Ventilateur
- PTS : Régulation sanitaire
- HT : Générateur haute tension
- MS : Sécurité manque d'eau
- OPE : Electrovanne gaz
- MOD : Bobine de modulation
- S1 : Sonde de contrôle température
- RT : Relais commande brûleur
- +t° : Protection thermique
- TIMER : ON/OFF : Shunt temporisation du brûleur

Fig. 21 - Schéma de principe électrique Idra Exclusive 24SV

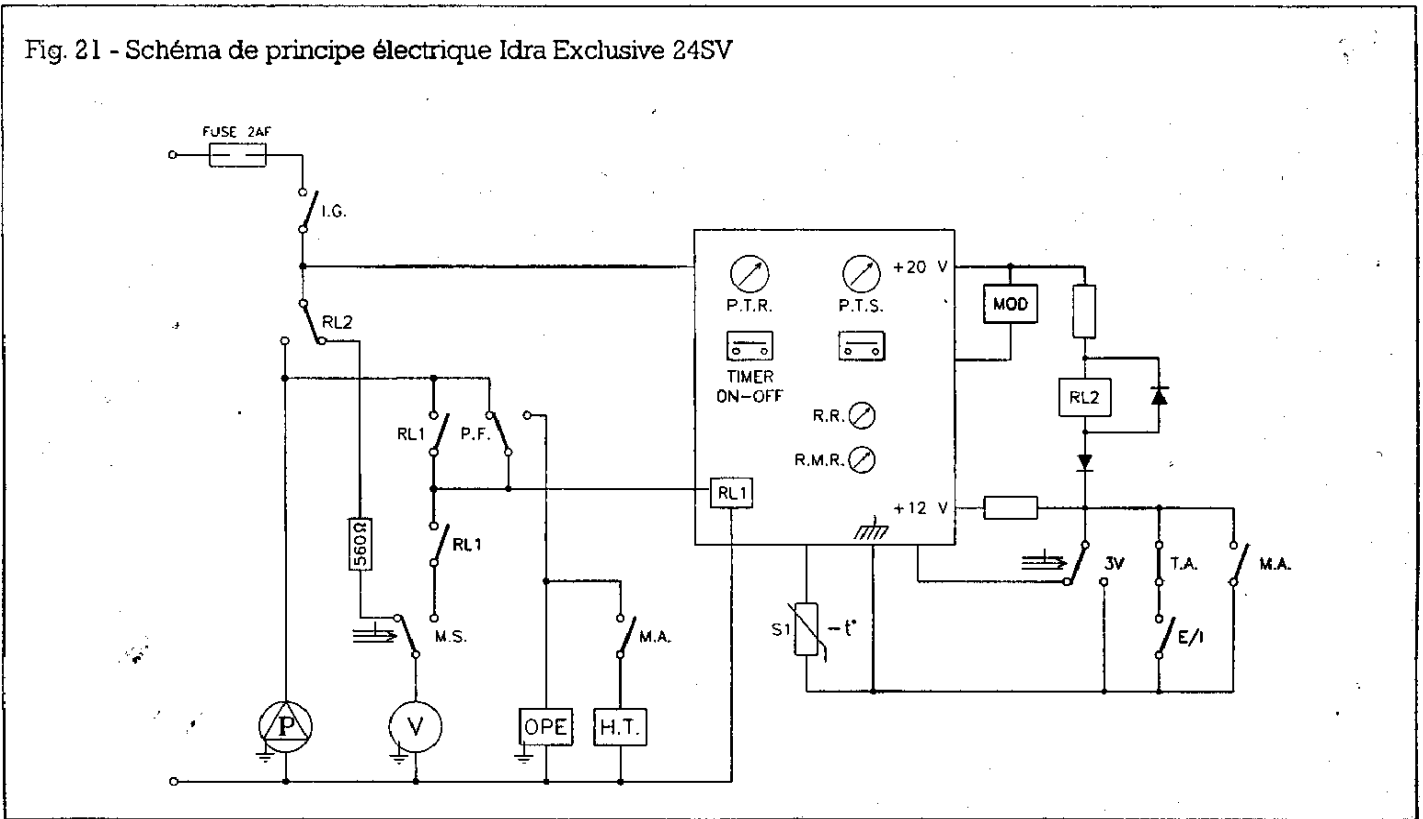
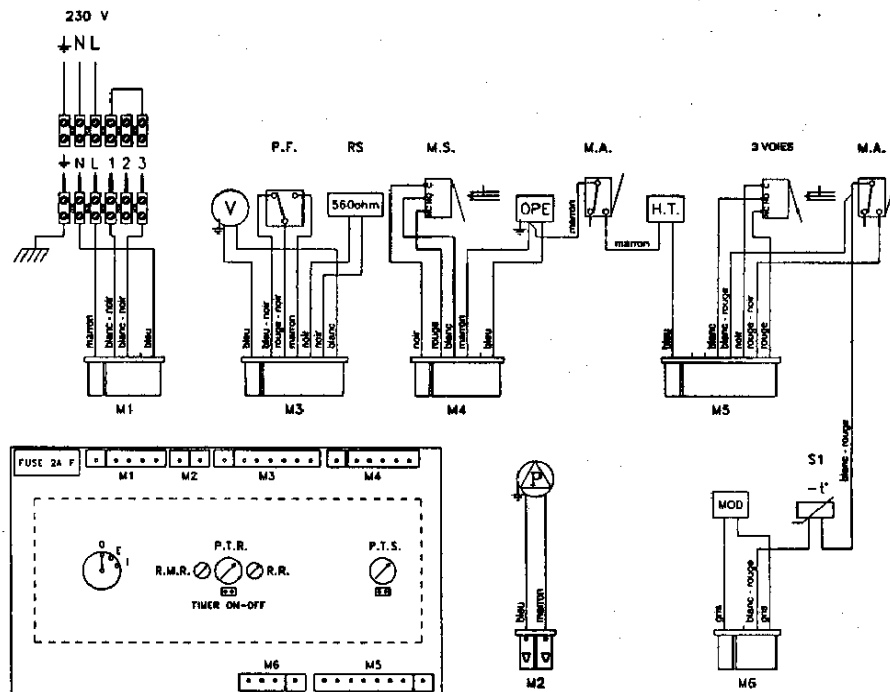


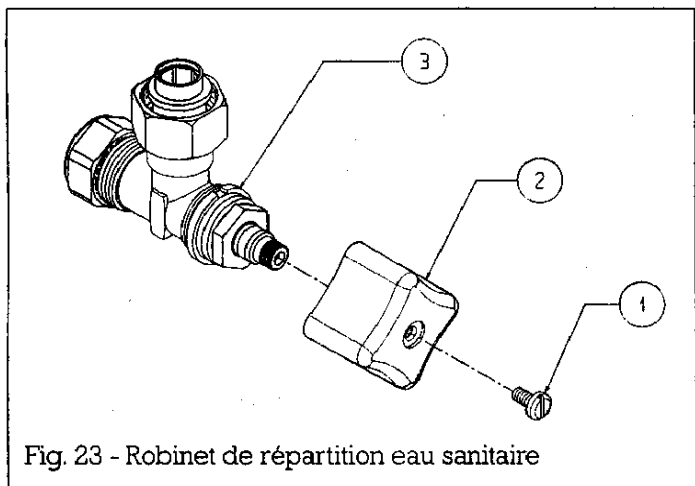
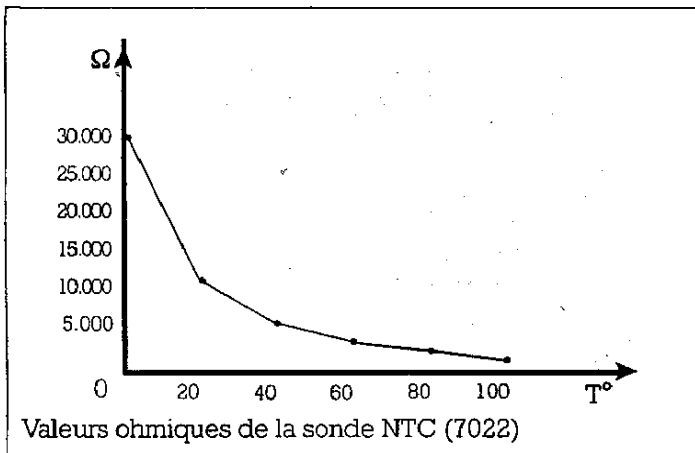
Fig. 22 - Schéma électrique Idra Exclusive 24SV



Légende :

- IG : Interrupteur marche arrêt
- IE : Sélecteur chauffage-non chauffage
- TA : Thermostat ambiance (option)
- P : Circulateur
- PF : Pressostat fumées
- RR : Réglage puissance maxi chauffage
- 3 VIE : Contact valve distributrice
- P.T.R. : Régulation chauffage
- F1 : Fusible 2 A
- P.T.S. : Régulation sanitaire
- R.M.R. : Réglage puissance mini chauffage
- MA : Interrupteur allumeur électrique

- RL1 : Relais pressostat
- RL2 : Relais pompe
- V : Ventilateur
- HT : Générateur haute tension
- MS : Sécurité manque d'eau
- OPE : Electrovanne gaz
- MOD : Bobine de modulation
- S1 : Sonde de contrôle température
- RT : Relais commande brûleur
- +t° : Protection thermique
- TIMER : Shunt temporisation du brûleur
- ON/OFF : Shunt temporisation du brûleur



2.8.3 Mise au point de fonctionnement

Réglage vitesse du circulateur

Lorsque le circuit des radiateurs aura atteint son régime, sélectionner la vitesse (positions 2 ou 3) correspondante à l'installation. Afin d'obtenir de meilleures performances en sanitaire, nous préconisons la position 3.

Réglage du débit sanitaire maxi (Idra 24SV)

La température de l'eau sanitaire dépend de son débit. Si, à cause d'une pression de réseau trop forte, le débit est trop élevé (entraînant une température trop basse) il est nécessaire de la régler au niveau du robinet (Fig. 23).

Pour cela :

- régler le débit en agissant sur le robinet jusqu'à obtention de la température désirée,
- dévisser la vis (1) et retirer la manette (2),
- tourner la bague (3) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au bout.

Remonter la manette en alignant son détrompeur interne avec celui de la bague.

Remettre en place la vis.

Il est préférable de faire le réglage à la température la plus basse acceptable, sachant qu'il est ensuite possible d'obtenir des températures plus élevées en réduisant le débit au robinet.

2.8.4 Tests de fonctionnement

- Contrôle de la régulation chauffage :

actionner la manette (9) du tableau de bord pour vérifier la coupure et l'enclenchement de la sonde.

- Contrôle de la sécurité brûleur :

provoquer pour cela une coupure de gaz en fermant la vanne d'arrivée. Après 45 secondes, ouvrir de nouveau la vanne de gaz et vérifier qu'aucun débit ne passe à la veilleuse.

- Contrôle du thermostat de sécurité :

court circuiter le thermostat de régulation chauffage. Le déclenchement du thermostat de sécurité doit s'effectuer à 105°C. Surveiller que la pression d'installation ne risque pas de déclencher la soupape de sécurité.

- Contrôle du thermocouple :

le flamme de veilleuse doit lécher le thermocouple de 1 cm environ.

Pour contrôler la tension au thermocouple (14 mV), déconnecter le thermocouple du bloc gaz en

2.8 - Mise en service

FRANCE:

Vérifier que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au Changement de gaz.

BELGIQUE:

L'appareil est réglé et scellé en usine, conformément à la catégorie I2E+, et ne nécessite aucun réglage.

2.8.1 Contrôles préalables

Circuit hydraulique :

Rincer l'installation minutieusement (voir paragraphe 2.4) et vérifier son étanchéité. Procéder à son remplissage. La chaudière est munie d'un séparateur d'air, aucune opération manuelle n'est requise. Le brûleur ne s'allumera pas tant que la phase de purge automatique ne sera pas terminée.

Circuit gaz :

Vérifier que les raccords sont bien serrés. Ouvrir la vanne gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz. Vérifier la pression gaz au réseau :

- gaz de Lacq G 20 - 20 mbar
- gaz Groningue G 25 - 25 mbar
- gaz propane G 31 - 37 mbar
- gaz Butane G 30 - 29 mbar

Circuit électrique :

Vérifier le bon raccordement des organes électriques sur les bornes de raccordement.

2.8.2 Mise en service de la chaudière

Se reporter au paragraphe 3 -Instructions pour l'utilisateur. Vérifier que la pression au brûleur est correcte.

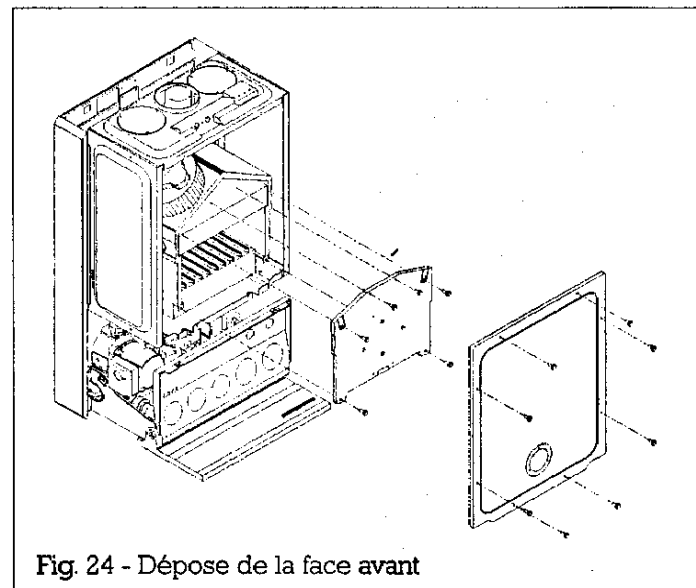


Fig. 24 - Dépose de la face avant

maintenant la veilleuse allumée par la manette d'allumage.

Attention:

- Le montage du thermocouple sur le bloc gaz doit assurer la liaison électrique.
Les contacts doivent être propres et leur serrage efficace mais modéré.
- **Contrôle de la priorité sanitaire (Idra Exclusive 24 SV):**
- Ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire et s'assurer que la valve distributrice bascule en position sanitaire et que le brûleur fonctionne à sa puissance maxi.

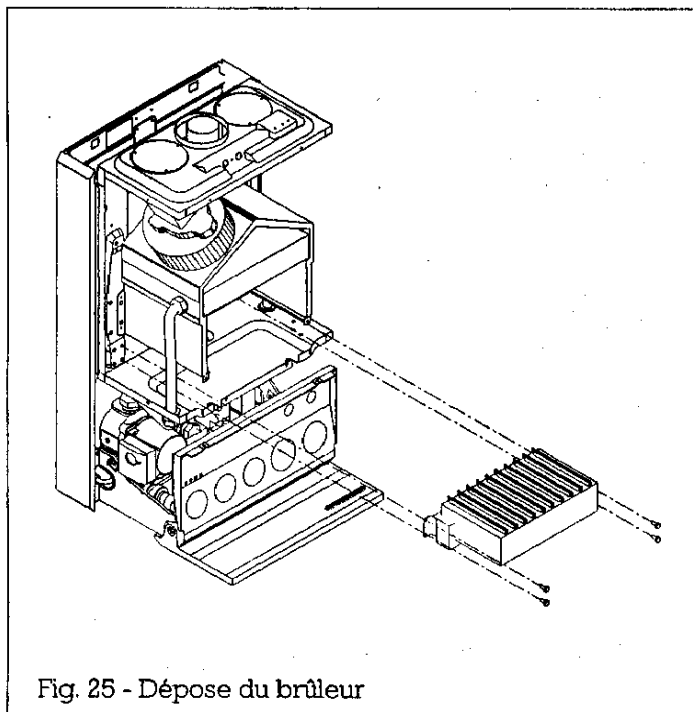


Fig. 25 - Dépose du brûleur

2.9 Maintenance

L'entretien de la chaudière et du circuit d'évacuation des fumées doivent être effectués au moins une fois par an afin de maintenir son bon rendement.

L'étanchéité du circuit hydraulique et le bon état du circuit électrique doivent être contrôlés régulièrement.

Toutes les opérations d'entretien sont clairement détaillées dans la notice de maintenance strictement réservée aux professionnels de la maintenance.

2.9.1. Précautions préliminaires

- débrancher électriquement la chaudière;
- fermer la vanne d'alimentation gaz;
- fermer le robinet d'eau froide sanitaire (Idra Exclusive 24 SV).

2.9.2. Entretien des circuits de combustion

- déposer l'habillage;
- déposer les 2 faces avant de la chambre de combustion (14 vis);
- déconnecter l'ensemble veilleuse du brûleur (1 vis);
- enlever les 4 vis de fixation du brûleur sur la rampe injecteur et le déposer en le basculant;
- brosser le brûleur;
- nettoyer la veilleuse, son injecteur et le thermocouple.
- nettoyer le ventilateur (dépoussiérage);

Si l'encrassement est important, le démonter et nettoyer la turbine;

- vérifier la propreté des tubes de l'ensemble ventouse (pas d'obstruction).

2.9.3. Entretien des circuits hydrauliques (chauffage et sanitaire pour l'Idra Exclusive 24SV).

- fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour);
- vidanger la chaudière (se référer au paragraphe 3.5);
- désolidariser le corps de chauffe des tuyauteries et le glisser vers l'avant: le rincer et le désembouer si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur);
- le nettoyer également extérieurement;
- vérifier le vase d'expansion (pression azote = 0,7 bar) et la soupape de sécurité;
- retirer le levier de la valve distributrice (1 vis accessible au travers de la grille du dessous);
- retirer les 2 fixations du préparateur sanitaire (Fig. 26);
- dégager le préparateur vers l'arrière et le sortir par la droite;
- désembouer et détartrer ce préparateur sanitaire si nécessaire;
- pour le remettre en place, le replacer à l'arrière, l'emboîter contre les différents joints toriques et remettre en place les 2 fixations. Ne les serrer complètement que lorsqu'elles sont bien engagées;
- graisser extérieurement les axes de la soupape différentielle, du collecteur sanitaire et de la valve distributrice avec du silicone sanitaire;
- contrôler et nettoyer le filtre d'eau froide sanitaire (Fig. 27).

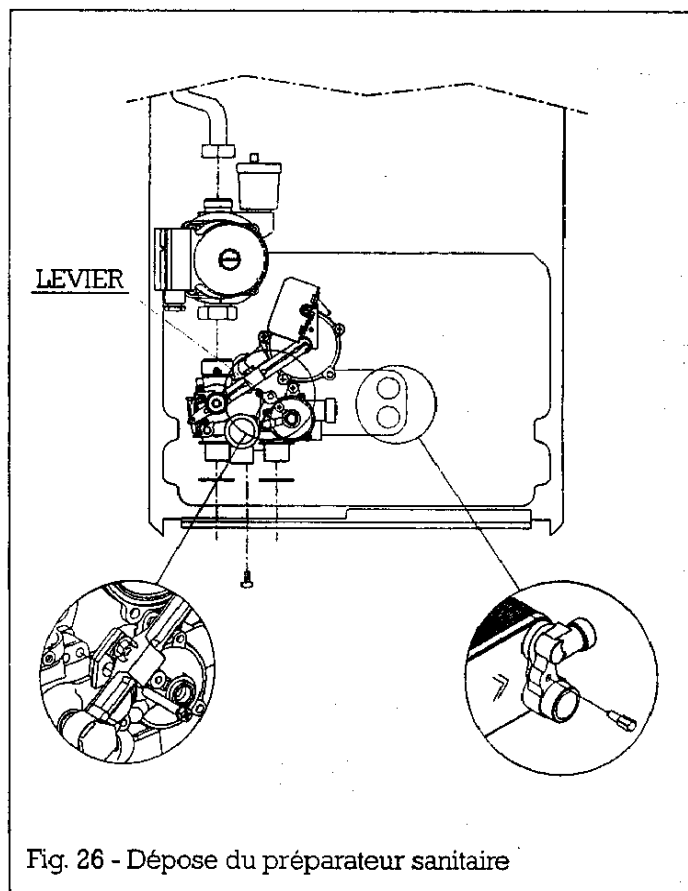


Fig. 26 - Dépose du préparateur sanitaire

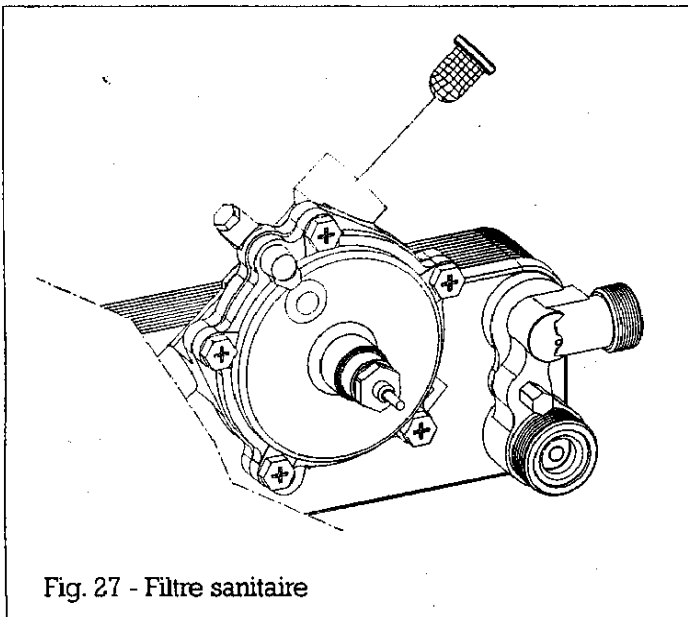


Fig. 27 - Filtre sanitaire

2.9.4. Remontage

- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse);
- ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger;
- vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion;
- remettre en route la chaudière en effectuant les tests de fonctionnement (2.8.4.).

NOTE RELATIVE A LA GARANTIE DU PREPARATEUR SANITAIRE:

Cette garantie ne couvre pas les dégâts provoqués par la corrosion ou l'entartrage, lesquels seraient dûs à la nature de l'eau.

Pour bénéficier de la garantie, l'eau sanitaire doit être conforme aux prescriptions du DTU, additif n° 3, relatives à l'installation de distribution d'eau à l'intérieur du bâtiment.

Les limites à ne pas dépasser sont en particulier:

- (Cl) moins de 21,3 mg/litre (chlorure);
- (SO₄) moins de 48 mg/litre (sulfate);
- (NO₃) moins de 6,2 mg/litre (nitrate).

Résistivité à 20°C entre 2500 et 3000 ohms.

3 - Instruction pour l'utilisateur

Remarque pour la France:

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de

modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.


Remarque pour la Belgique:

La chaudière a été réglée et scellée en usine conformément à la catégorie 12E+ et ne nécessite aucun réglage.


3.1 - Remarques importantes

- Votre local chaudière répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, ect.) sans l'avis de votre installateur chauffagiste.
- En cas d'odeur de gaz: Ne pas fumer! Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles, ouvrir portes et fenêtres, fermer le robinet d'alimentation gaz, et prévenir votre installateur chauffagiste.
- Prière de respecter les instructions de cette notice et d'être vigilant afin d'éviter toute fausse manoeuvre.
- La présence de vapeurs nocives (chlore, essence, trichloréthylène...) est également préjudiciable au bon fonctionnement de la chaudière. La responsabilité du constructeur ne peut être engagée en cas de non respect de ces recommandations.
- Pour un meilleur confort et une utilisation plus rationnelle de la chaleur, faites installer un thermostat d'ambiance qui vous permettra de profiter d'apports thermiques gratuits.


3.2 - Mise en service de la chaudière

- S'assurer que la pression de l'installation est suffisante (1,5 à 2 bars);
- mettre la chaudière sous tension;
- ouvrir la vanne d'alimentation gaz;
- placer l'interrupteur (8) sur la position hiver " ";
- régler le thermostat de régulation (9) pour obtenir la température de chaudière désirée;
- régler éventuellement le thermostat d'ambiance sur une température suffisante pour créer une demande de chauffage.

3.2.1 Allumage de la veilleuse

- Appuyer légèrement sur la manette de commande du bloc gaz et la tourner sur la position "  " (étincelle);
- appuyer à fond sur la commande: la veilleuse est alors alimentée en gaz et l'allumeur délivre un train d'étincelles (après 15 secondes de temporisation);
- lorsque la veilleuse s'allume, maintenir la manette enfoncée quelques secondes jusqu'à ce que le thermocouple soit chaud;
- relâcher la manette. Si la flamme de veilleuse s'éteint, attendre 3 minutes avant de recommencer l'allumage.

3.2.2 Allumage du brûleur

- Appuyer légèrement sur la manette et la tourner en position "  " (flamme).

3.3 - Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste. Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage: entre 1 et 2 bar.

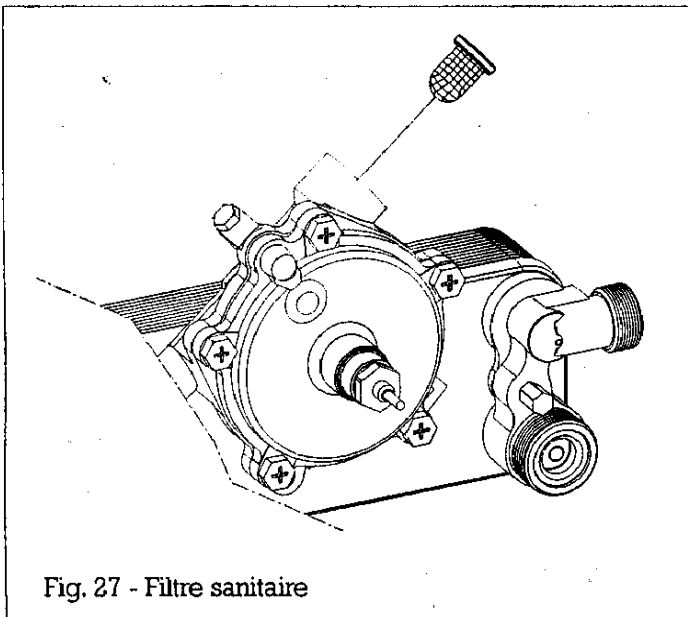


Fig. 27 - Filtre sanitaire

2.9.4. Remontage

- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse);
- ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger;
- vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion;
- remettre en route la chaudière en effectuant les tests de fonctionnement (2.8.4.).

NOTE RELATIVE A LA GARANTIE DU PREPARATEUR SANITAIRE:

Cette garantie ne couvre pas les dégâts provoqués par la corrosion ou l'entartrage, lesquels seraient dûs à la nature de l'eau.

Pour bénéficier de la garantie, l'eau sanitaire doit être conforme aux prescriptions du DTU, additif n° 3, relatives à l'installation de distribution d'eau à l'intérieur du bâtiment.

Les limites à ne pas dépasser sont en particulier:

- (Cl) moins de 21,3 mg/litre (chlorure);
- (SO₄) moins de 48 mg/litre (sulfate);
- (NO₃) moins de 6,2 mg/litre (nitrate).

Résistivité à 20°C entre 2500 et 3000 ohms.

3 - Instruction pour l'utilisateur

Remarque pour la France:

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de

modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.


Remarque pour la Belgique:

La chaudière a été réglée et scellée en usine conformément à la catégorie 12E+ et ne nécessite aucun réglage.


3.1 - Remarques importantes

- Votre local chaudière répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, ect.) sans l'avis de votre installateur chauffagiste.
- En cas d'odeur de gaz: Ne pas fumer! Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles, ouvrir portes et fenêtres, fermer le robinet d'alimentation gaz, et prévenir votre installateur chauffagiste.
- Prière de respecter les instructions de cette notice et d'être vigilant afin d'éviter toute fausse manoeuvre.
- La présence de vapeurs nocives (chlore, essence, trichloréthylène...) est également préjudiciable au bon fonctionnement de la chaudière. La responsabilité du constructeur ne peut être engagée en cas de non respect de ces recommandations.
- Pour un meilleur confort et une utilisation plus rationnelle de la chaleur, faites installer un thermostat d'ambiance qui vous permettra de profiter d'apports thermiques gratuits.


3.2 - Mise en service de la chaudière

- S'assurer que la pression de l'installation est suffisante (1,5 à 2 bars);
- mettre la chaudière sous tension;
- ouvrir la vanne d'alimentation gaz;
- placer l'interrupteur (8) sur la position hiver "  ";
- régler le thermostat de régulation (9) pour obtenir la température de chaudière désirée;
- régler éventuellement le thermostat d'ambiance sur une température suffisante pour créer une demande de chauffage.

3.2.1 Allumage de la veilleuse

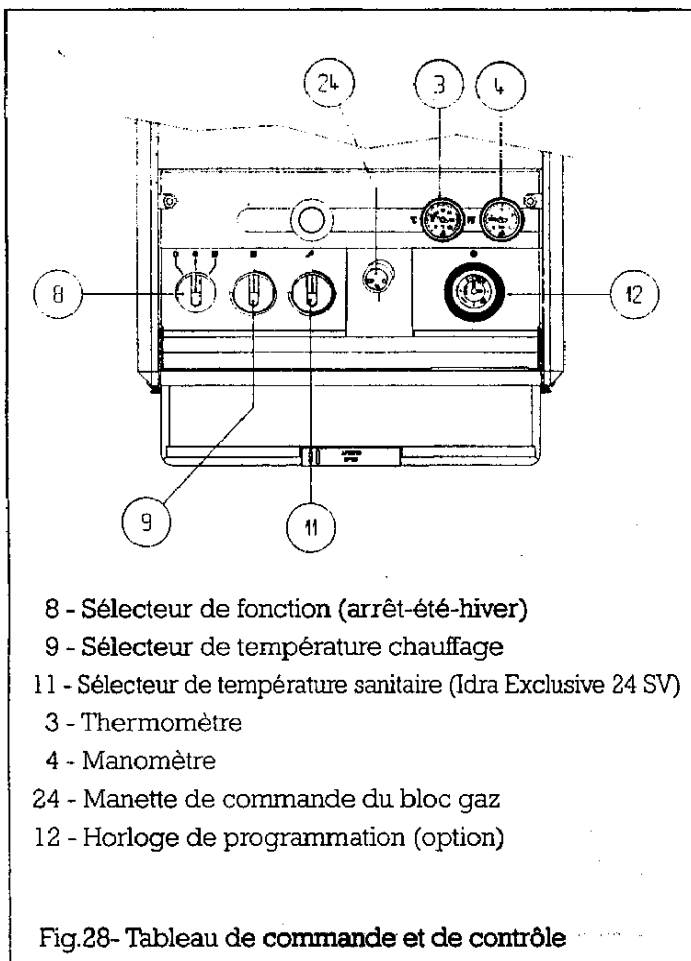
- Appuyer légèrement sur la manette de commande du bloc gaz et la tourner sur la position "  " (étincelle);
- appuyer à fond sur la commande: la veilleuse est alors alimentée en gaz et l'allumeur délivre un train d'étincelles (après 15 secondes de temporisation);
- lorsque la veilleuse s'allume, maintenir la manette enfoncée quelques secondes jusqu'à ce que le thermocouple soit chaud;
- relâcher la manette. Si la flamme de veilleuse s'éteint, attendre 3 minutes avant de recommencer l'allumage.

3.2.2 Allumage du brûleur

- Appuyer légèrement sur la manette et la tourner en position "  " (flamme).

3.3 - Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste. Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage: entre 1 et 2 bar.



3.3.1 Fonctionnement hiver

- Placer le sélecteur de fonction (8) sur la position hiver "☶";
- placer le thermostat de régulation chauffage (9) sur la position désirée (en sachant que la position minimale correspond à environ 45 °C et la position maximale à environ 85°C);
- si l'installation comporte un thermostat d'ambiance, placer le thermostat (9) en position maximale et régler la température désirée sur le thermostat d'ambiance.

3.3.2 Fonctionnement été (Idra Exclusive 24SV)

- Placer le sélecteur (8) sur la position "☀" (été);
- placer le thermostat de régulation sanitaire (11) sur la position désirée (en sachant que la position minimale correspond à environ 40°C et la position maximale à environ 70°C selon le débit).

3.4 - Arrêt

3.4.1 Arrêt du brûleur

- Appuyer légèrement sur la manette et la tourner en position "☀".

3.4.2 Arrêt de la veilleuse et du brûleur

- Appuyer légèrement sur la manette et la tourner en position "●".

3.4.3 Arrêt total de la chaudière

- Placer le sélecteur de fonction (8) sur la position arrêt "O";

- couper l'alimentation électrique, fermer la vanne d'alimentation gaz;
- s'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

3.5 - Vidange de la chaudière

- Tourner le bouton de la soupape de sécurité (7).
Si une vidange totale est nécessaire :
- enlever la vis de fixation du manomètre d'eau placée à côté du couvercle de la vanne trois voies (15);
- dévisser le raccord du manomètre d'eau en laissant la chaudière se vider;
- actionner à la main le levier de commande de la vanne trois voies afin de vidanger aussi complètement l'échangeur sanitaire.

3.6 - Dispositif de sécurité

3.6.1 Sécurité de surchauffe

En cas de dépassement de la température 105°C dans le corps de chauffe, le thermostat de sécurité stoppe la chaudière en éteignant la veilleuse et le brûleur. Un nouvel allumage ne sera possible que lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident se reproduit, prévenir l'installateur chauffagiste.

3.6.2 Sécurité brûleur

En cas d'anomalie dans l'alimentation gaz ou en cas d'extinction accidentelle de la veilleuse, l'électrovanne du bloc gaz se ferme automatiquement et coupe l'arrivée du gaz. Eliminer la cause de la mise en sécurité et allumer le brûleur.

3.6.3 Sécurité manque d'eau

Si la circulation de l'eau dans l'installation est insuffisante, la chaudière s'arrête. Rétablir la pression en ajoutant de l'eau dans l'installation. Si la diminution de la pression est fréquente, faites appel à votre installateur chauffagiste.

3.6.4 Sécurité d'évacuation des produits de combustion

En cas de mauvaise évacuation des produits de combustion ou de déficience du ventilateur, le pressostat arrête la chaudière. Celle-ci ne pourra redémarrer que lorsque le défaut aura disparu. Faites appel à votre installateur chauffagiste.

3.7 - Entretien

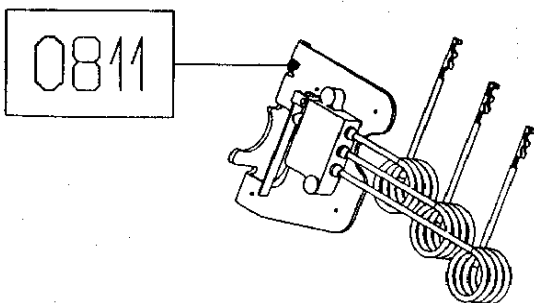
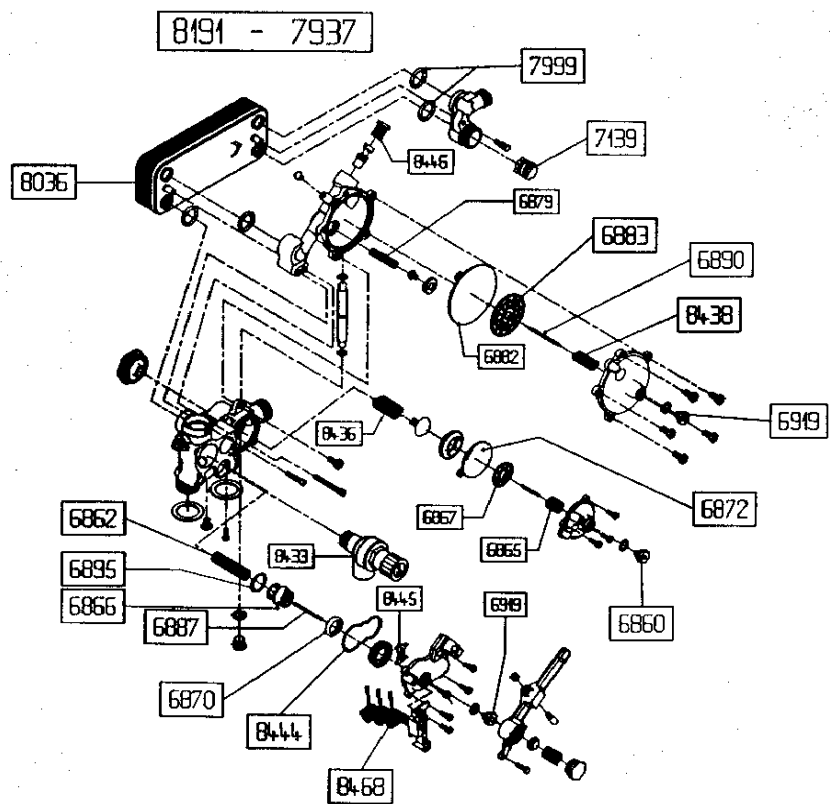
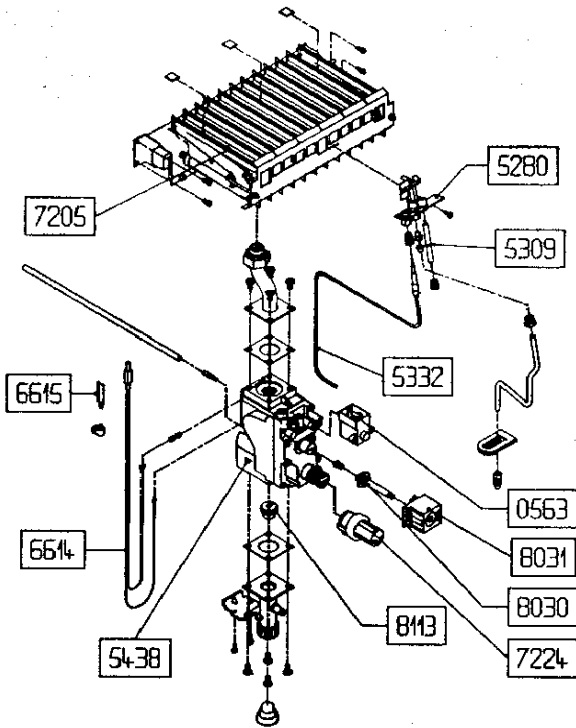
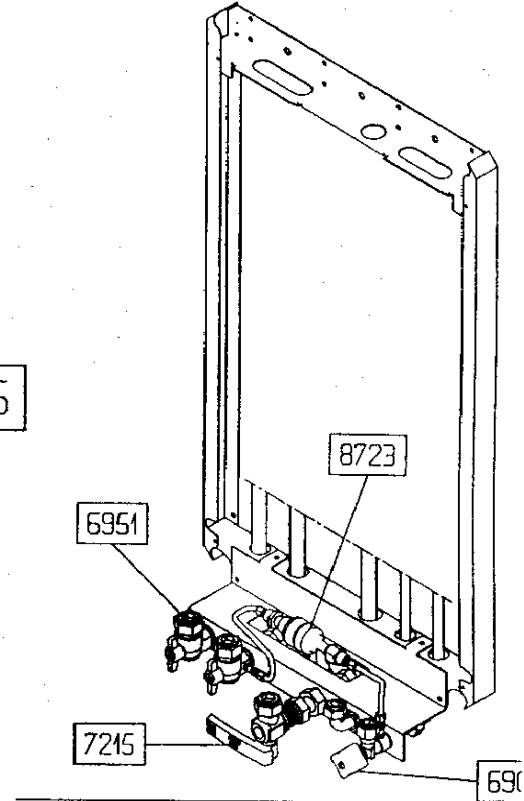
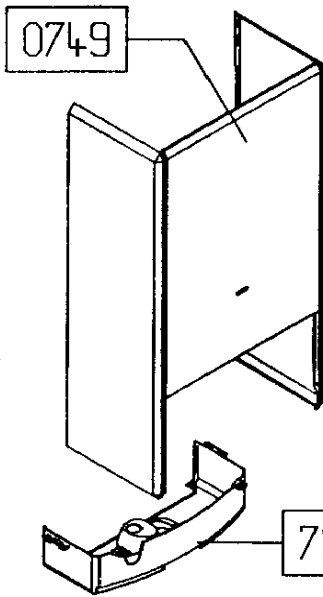
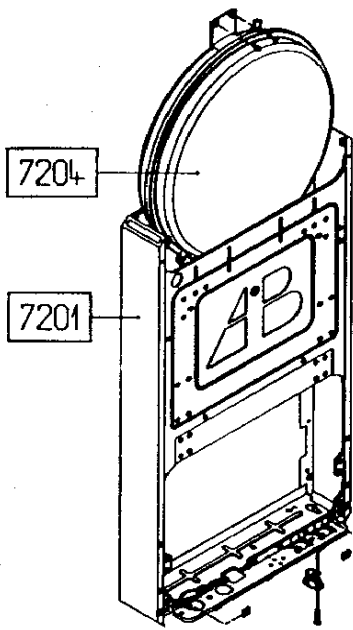
Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an. Consulter un spécialiste. L'habillage de la chaudière se nettoie à l'eau et au savon uniquement. Ne pas utiliser de produits abrasifs. Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un SAV assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

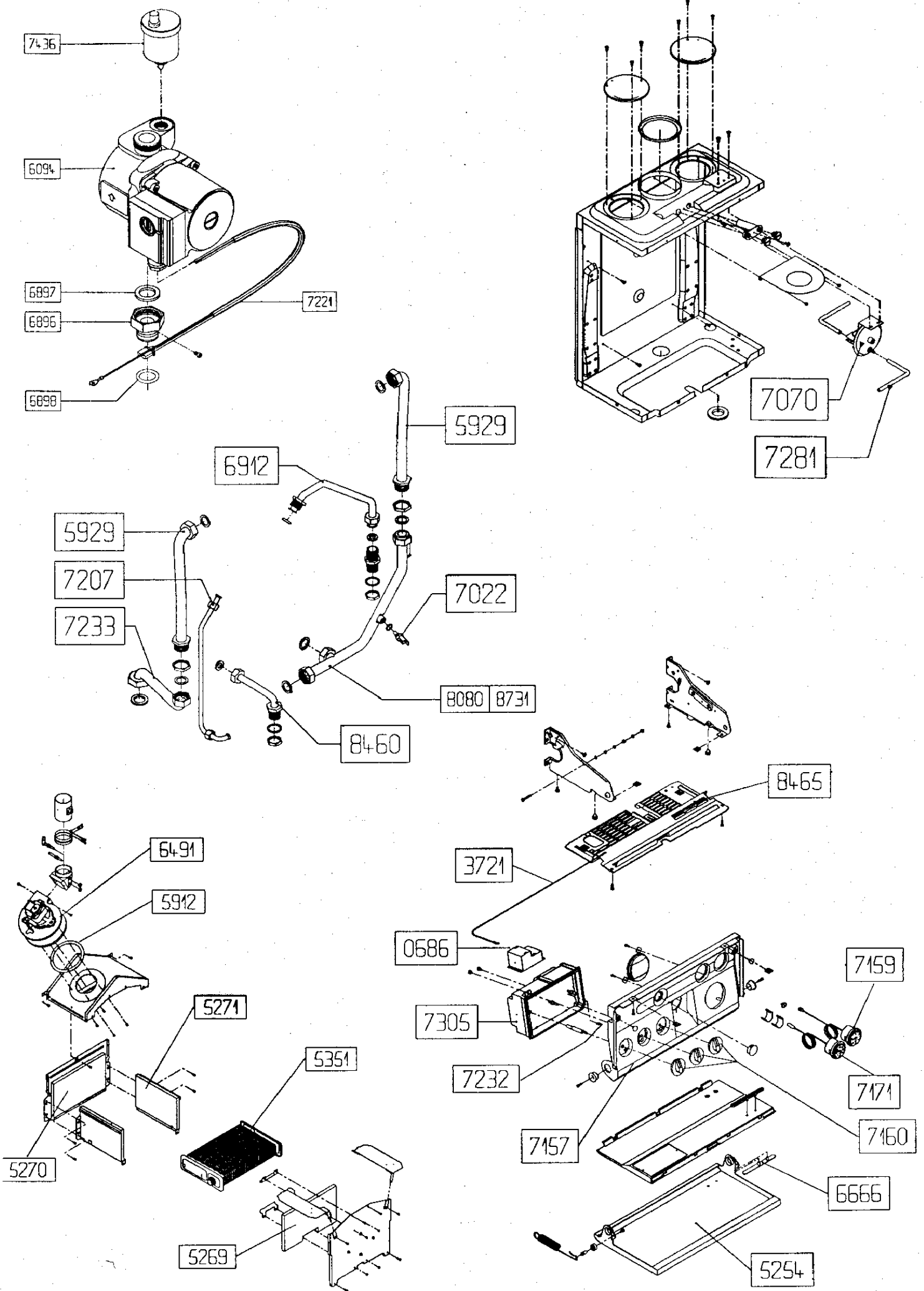
4 - Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer: le type et la référence de l'appareil y compris l'indice littéral de couleur (inscrit sur le certificat ou plaque signalétique), la désignation et le code article de la pièce.

REPERE	CODE	751.24.78	752.24.78	DENOMINATION
0563	106110	X	X	Bobine d'alimentation
0686	100265	X	X	Allumeur électrique
0749	135518	X	X	Habillage complet
0811	150115	X	X	Microswitch sécurité
3721	109173	X	X	Cable allumeur
5254	160159	X	X	Panneau basculant
5269	157537		X	Plaque isolant frontale
5270	157538	X	X	Plaque isolant arrière
5271	167539	X	X	Plaque isolant latérale
5280	188309	X	X	Veilleuse
5309	124341	X	X	Electrode
5332	179218	X	X	Thermocouple
5351	112375	X	X	Echangeur
5438	188124	X	X	Vanne gaz
5912	142403	X	X	Joint de ventilateur
5929	182468	X	X	Tuyauterie échangeur
6094	109924	X	X	Circulateur UPS 15-50
6160	175106	X	X	Supplément panneau
6491	188514	X	X	Ventilateur
6614	178923	X	X	Thermostat de sécurité
6615	110313	X	X	Clip fixation thermostat
6666	122821	X	X	Ecusson
6860	122637	X	X	Ecrou de raccordement
6862	166050		X	Ressort d'obturateur
6865	166053	X	X	Ressort avant soupape
6866	154204		X	Obturateur 3 voies
6867	174638	X	X	Support membrane soupape
6870	142656		X	Joint avant obturateur
6872	149972	X	X	Membrane
6879	166054		X	Ressort arrière collecteur
6882	149973		X	Membrane sanitaire
6883	174637		X	Support membrane sanitaire
6887	100996		X	Axe d'obturateur
6890	101040		X	Axe collecteur
6895	142657		X	Joint obturateur 3 voies
6896	164337	X	X	Raccord union circulateur
6897	142660	X	X	Joint
6898	142667	X	X	Joint
6906	188127		X	Robinet répartiteur
6912	182487		X	Tuyauterie eau froide
6919	122638		X	Ecrou de raccordement

REPERE	CODE	751.24.78	752.24.78	DENOMINATION
6951	188125	X	X	Vanne d'arrêt
7022	198723	X	X	Sonde NTC
7070	159722	X	X	Pressostat fumées
7139	110107		X	Clapet d'isolement
7157	177070	X	X	Tableau de bord nu
7159	149956	X	X	Manomètre
7160	149857	X	X	Manette
7171	178618	X	X	Thermomètre
7201	109372	X	X	Cadre support
7204	188216	X	X	Vase expansion
7205	105385	X	X	Brûleur complet gaz naturels
7207	182490	X	X	Tuyauterie vase expansion
7215	188128	X	X	Robinet gaz
7216	109390	X	X	Cache tuyauterie
7221	109180	X	X	Cable circulateur
7224	149855	X	X	Manette vanne gaz
7232	174740	X	X	Shunt plastique
7233	182512	X	X	Tuyauterie retour
7281	183101	X	X	Tube silicone
7305	102110	X	X	Boitier de commande
7436	159421	X	X	Purgeur automatique
7937	110482	X		Ensemble hydraulique complet
7999	142669		X	Joint torique préparateur
8030	109630	X	X	Cartouche modulation
8031	106121	X	X	Bobine de modulation
8036	161054		X	Préparateur sanitaire
8080	182516		X	Tuyauterie départ
8113	120021	X	X	Diaphragme
8191	110483		X	Ensemble hydraulique complet
8433	174417	X	X	Soupape de sûreté
8436	166056	X	X	Ressort arrière soupape
8438	166057		X	Ressort avant collecteur
8444	142670		X	Joint couvercle 3 voies
8445	174639		X	Support joint
8446	132122		X	Filtre sanitaire
8460	182514		X	Tuyauterie départ sanitaire
8468	150114		X	Microswitch 3 voies
8465	120164	X	X	Dessous
8723	119522		X	Disconnecteur
8731	182523	X		Tuyauterie départ
	142182	X	X	Pochette joints hydrauliques
	142183	X	X	Pochette joints gaz
	160000	X	X	Potgraisse silicone
	939409	X	X	Jeu de 14 injecteurs GN
	939410	X	X	Jeu de 14 injecteurs GPL
	939421	X	X	Set conversion GN





Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Un robinet d'arrêt gaz agréé ARGB devra être placé près de la chaudière pour la Belgique.

2.6 - Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur :

- France : Norme NF C15-100

- Belgique : Règlement Général pour les installations Électriques (R.G.I.E.).

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Le constructeur ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts causés par le manque de mise à la terre de l'installation.

Alimentation électrique: Tension 230 V - 50 Hz, terre <

Après mise en place de la chaudière, il n'est pas nécessaire de revisser les 2 vis du bas.

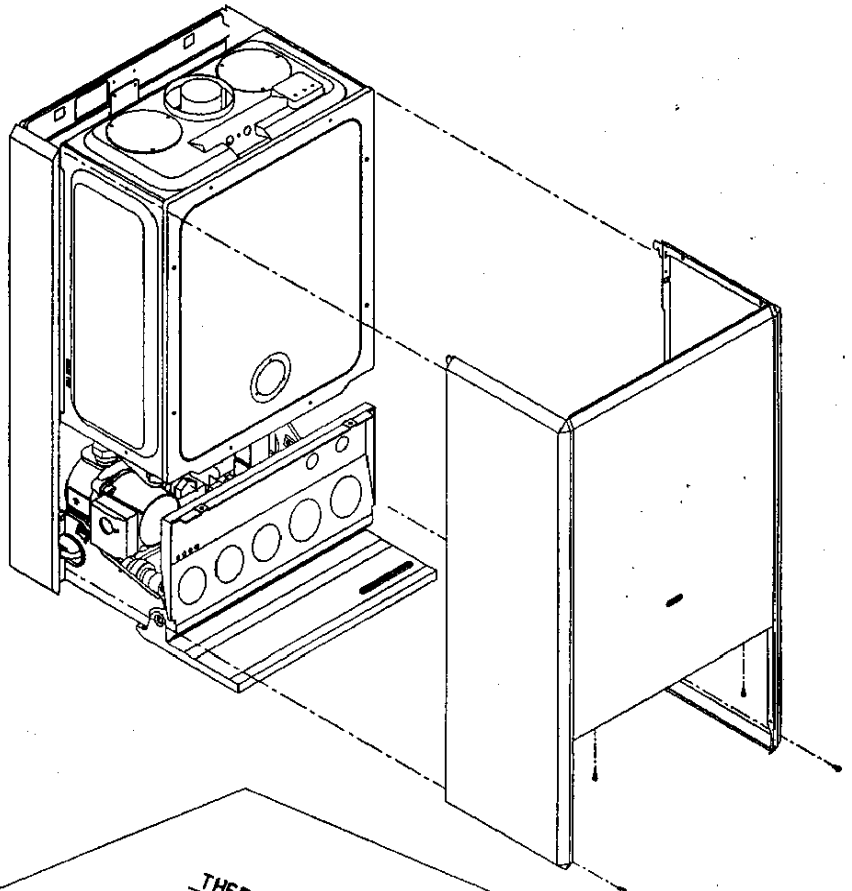


Fig 15 - Dépose de l'habillage

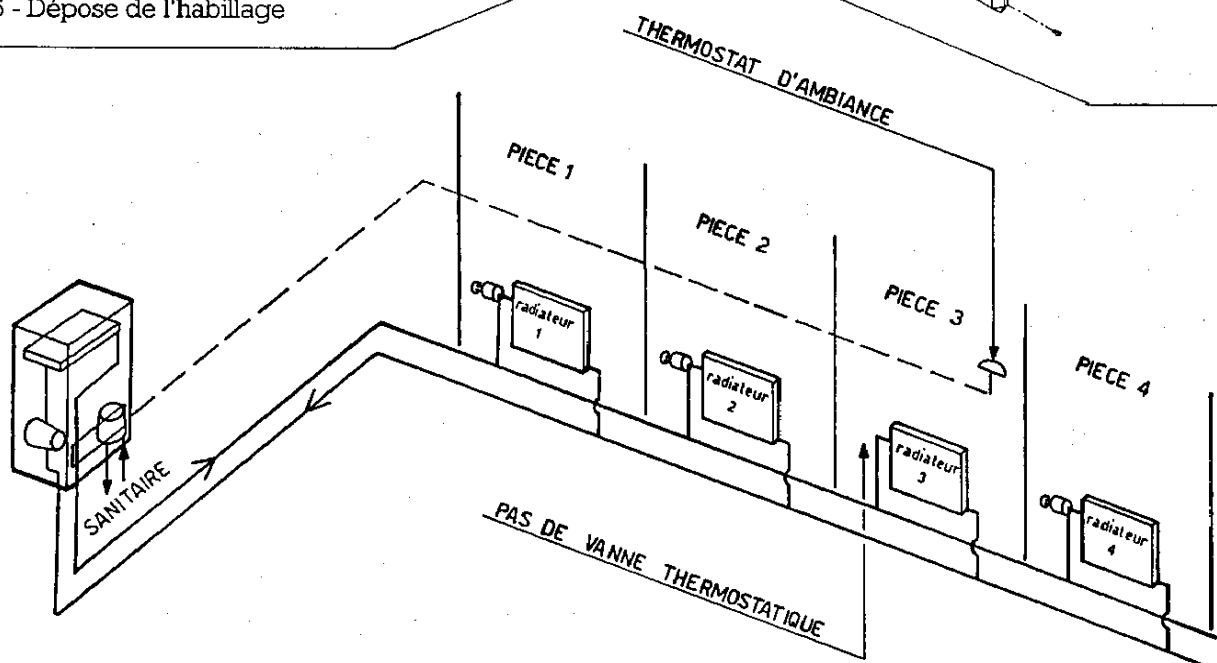


Fig 16 - Schéma de principe installation traditionnelle.

Note : dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

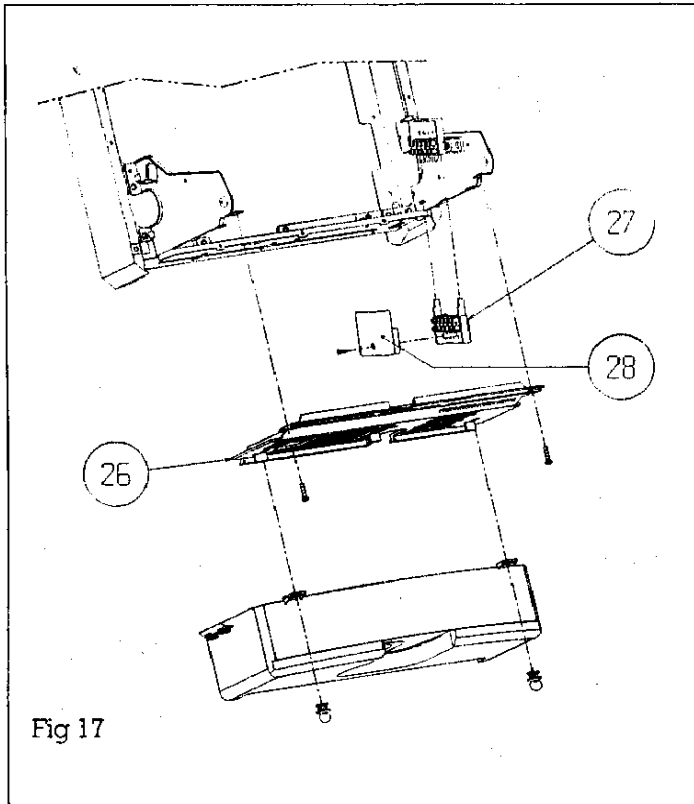


Fig 17

30 ohms.

ATTENTION: RESPECTER LA POLARITE PHASE-NEUTRE LORS DU BRANCHEMENT.

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

2.6.1 Accès aux branchements (Fig.17)

Pour le branchement électrique, on procède comme décrit:

- démonter le cadre inférieur;
- dévisser les vis de fixation de la grille à la chaudière;
- faire glisser la grille (26) vers le tableau de commande afin de dégager les goujons de fixation au châssis, basculer la partie arrière de la grille vers le bas et l'enlever;
- décrocher la partie inférieure du boîtier de raccordement (27) et le sortir de la chaudière;
- dévisser la vis du couvercle du boîtier (28), puis l'enlever pour effectuer les connexions (voir Fig.18).

2.7 - Changement de gaz (France uniquement)

L'adaptation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz de la deuxième famille (gaz naturels), et vice versa, s'effectue par:

- changement des injecteurs brûleur et veilleuse
- ajout d'un diaphragme pour les gaz naturels ou sa suppression dans le cas des gaz de pétrole liquéfiés.

Cette adaptation ne peut être effectuée que par un installateur qualifié.

Se référer à la notice de changement de gaz fournie avec les sachets de conversion.

BRANCHEMENT DU THERMOSTAT D'AMBIANCE ET/ DE L'HORLOGE DE PROGRAMMATION (Fig. 18)

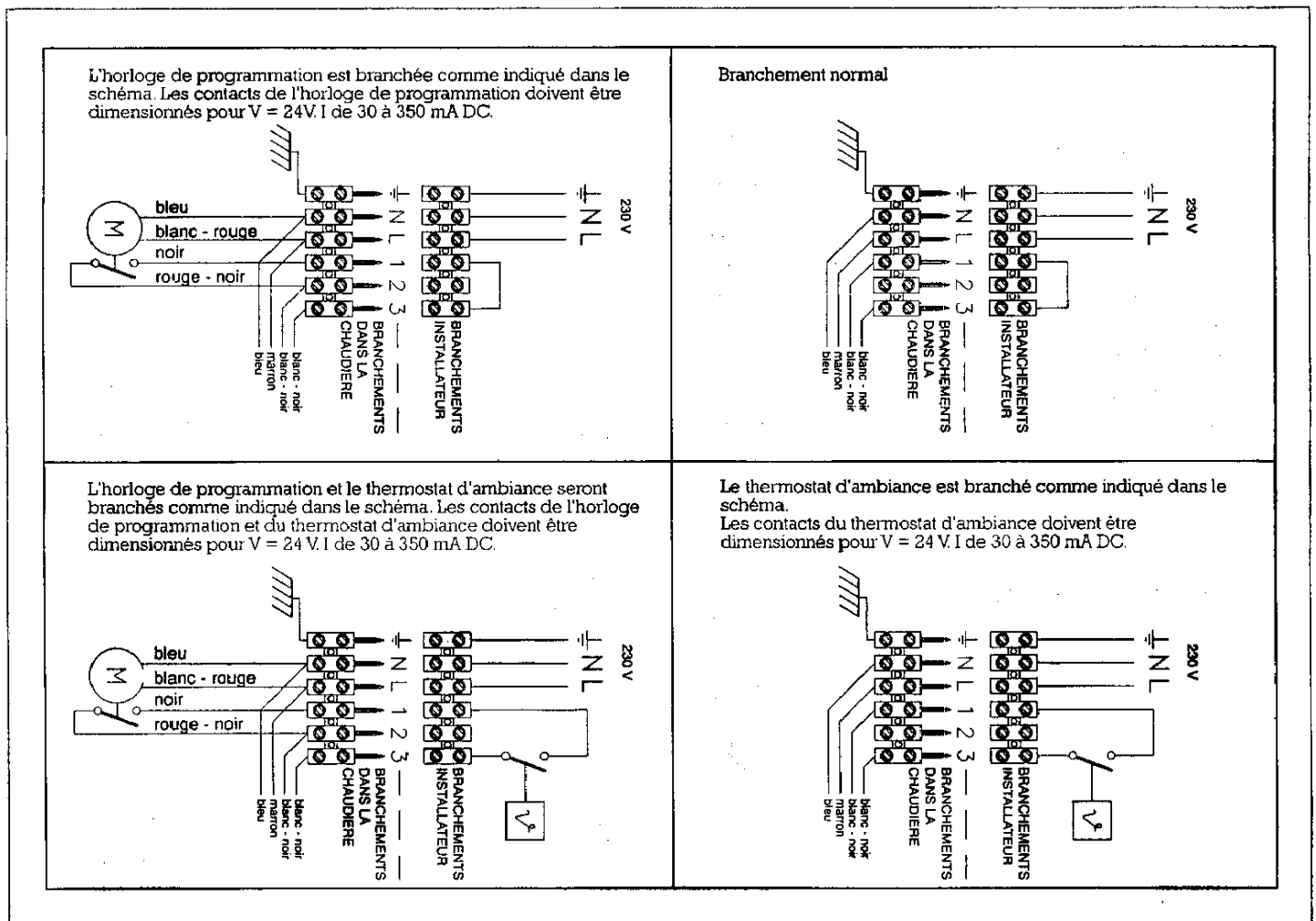


Fig. 19 - Schéma de principe électrique Idra Exclusive 24 V

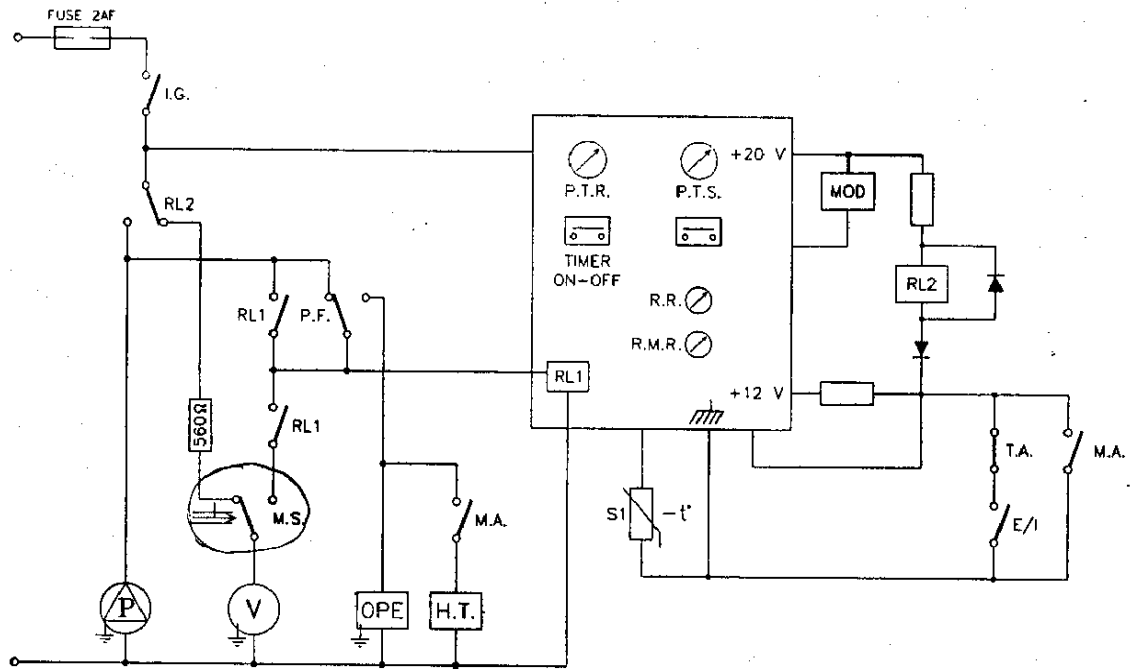
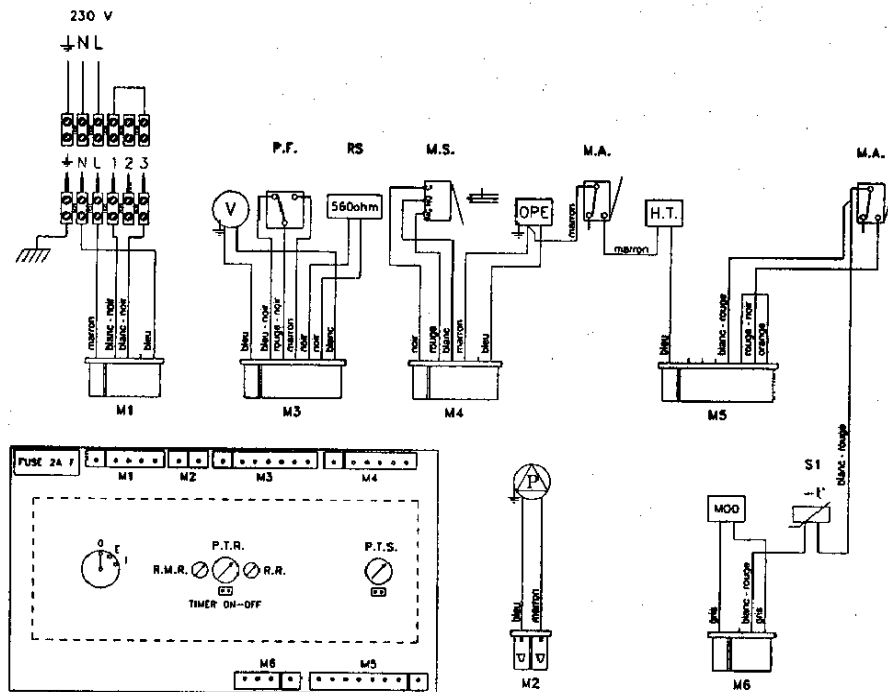


Fig. 20 - Schéma électrique Idra Exclusive 24 V



Légende :

- IG : Interrupteur marche arrêt
- IE : Sélecteur chauffage-non chauffage
- TA : Thermostat ambiance (option)
- P. : Circulateur
- PF : Pressostat fumées
- RR : Réglage puissance maxi chauffage
- RMR : Réglage puissance mini chauffage
- P.T.R. : Régulation chauffage
- F1 : Fusible 2 A
- MA : Interrupteur allumeur électrique
- RL1 : Relais pressostat
- RL2 : Relais pompe

- V : Ventilateur
- PTS : Régulation sanitaire
- HT : Générateur haute tension
- MS : Sécurité manque d'eau
- OPE : Electrovanne gaz
- MOD : Bobine de modulation
- S1 : Sonde de contrôle température
- RT : Relais commande brûleur
- +t° : Protection thermique
- TIMER : Shunt temporisation du brûleur

Fig. 21 - Schéma de principe électrique Idra Exclusive 24SV

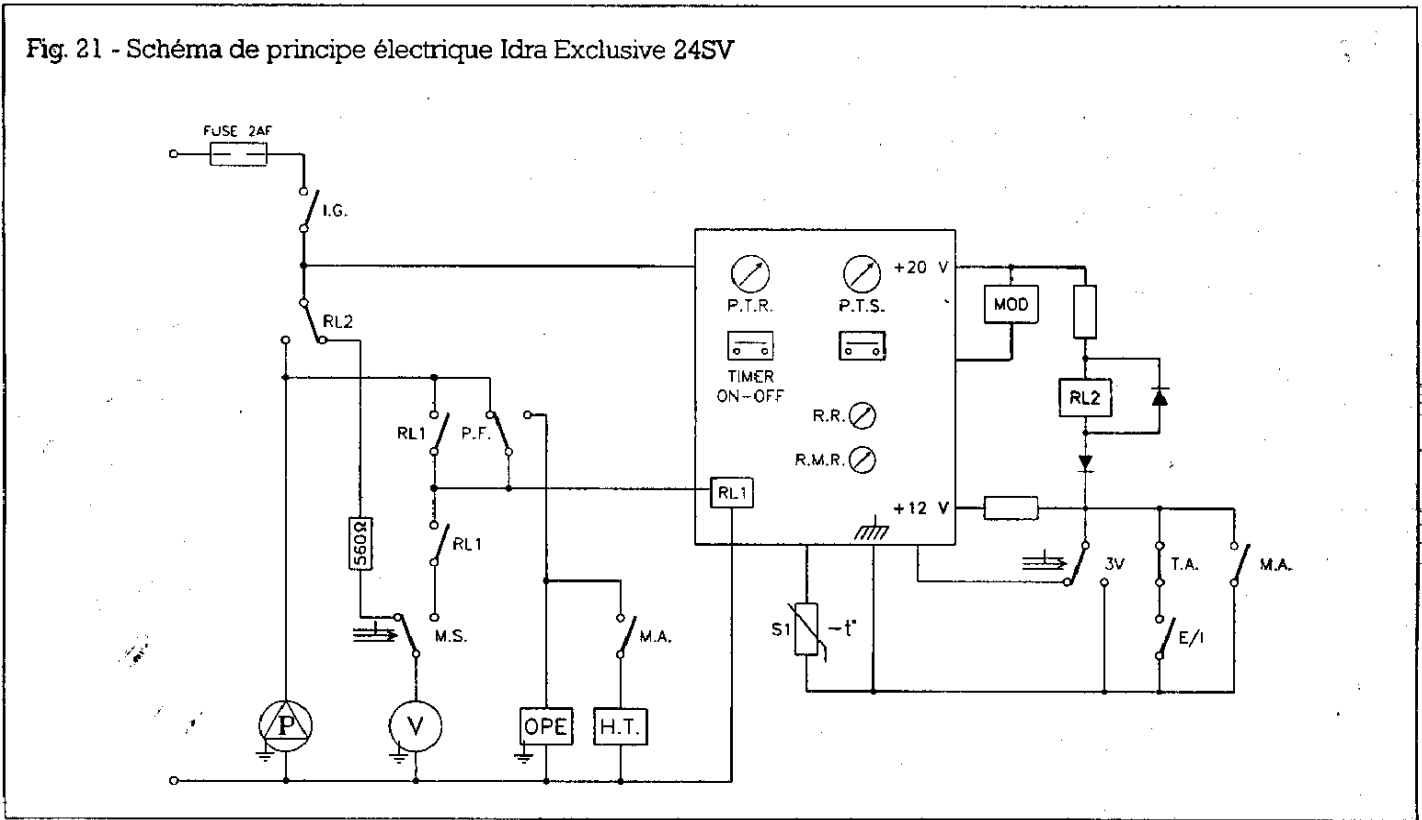
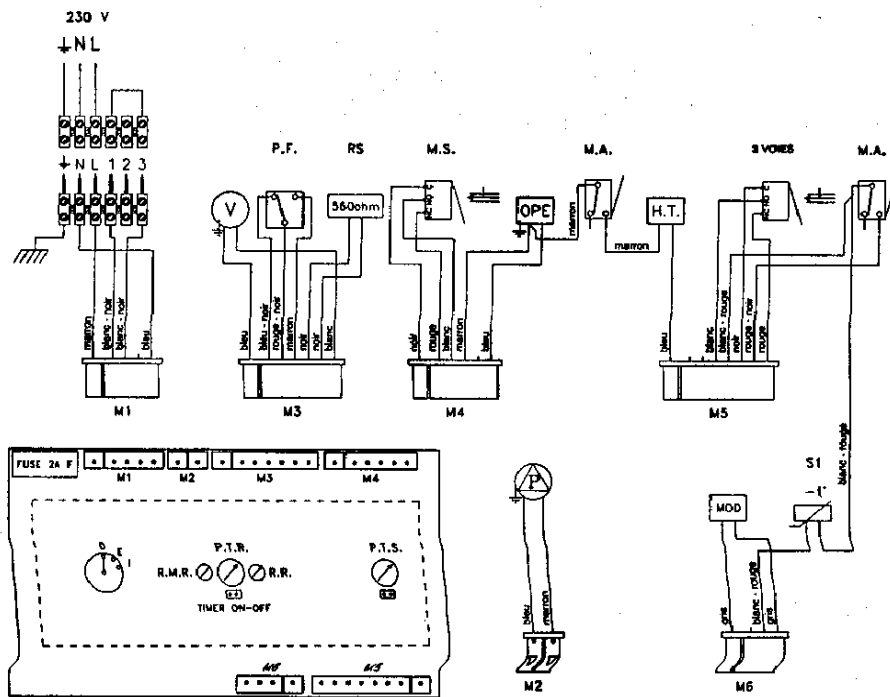


Fig. 22 - Schéma électrique Idra Exclusive 24SV



Légende :

- IG : Interrupteur marche arrêt
- IE : Sélecteur chauffage-non chauffage
- TA : Thermostat ambiance (option)
- P : Circulateur
- PF : Pressostat fumées
- RR : Réglage puissance maxi chauffage
- 3 VIE : Contact valve distributrice
- P.T.R. : Régulation chauffage
- F1 : Fusible 2 A
- PTS : Régulation sanitaire
- R.M.R. : Réglage puissance mini chauffage
- MA : Interrupteur allumeur électrique

- RL1 : Relais pressostat
- RL2 : Relais pompe
- V : Ventilateur
- HT : Générateur haute tension
- MS : Sécurité manque d'eau
- OPE : Electrovanne gaz
- MOD : Bobine de modulation
- S1 : Sonde de contrôle température
- RT : Relais commande brûleur
- +t° : Protection thermique
- TIMER : Shunt temporisation du brûleur
- ON/OFF : Shunt temporisation du brûleur